

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp economie (1) (Épreuve commune/epreuves écrites)	11	11	/ 20

Correction 1 : _____

Appréciation : Devoir qui manque de profondeur d'analyse

Correction 2 : _____

Appréciation : Devoir bien structuré. Aspect "territoire" éludé

Harmonisation : _____

Appréciation : _____

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

A la suite d'enquêtes sur les subventions de la Chine au secteur des véhicules électriques, la Commission européenne a annoncé en juin relever les droits de douane sur ces importations. La Chine a répondu par l'ouverture d'une enquête sur la production européenne de porc, qui pourra mener à des restrictions sur les exportations européennes. De telles restrictions aux échanges, qui concernent des secteurs stratégiques du commerce extérieur français sont à la fois de nouvelles contraintes pesant sur celui-ci et le signe d'une meilleure prise en compte par l'Union européenne des politiques économiques étrangères relatives à son commerce extérieur.

Le commerce extérieur français, c'est-à-dire les échanges de biens et de services de la France avec l'étranger, se trouve depuis les années 2000 dans une position déséquilibrée et dégradée dans les échanges mondiaux. Face à la concurrence des pays en développement et aux chocs qu'a connus l'économie mondiale, l'économie française s'est montrée insuffisamment compétitive et a perdu des parts de marché à l'international, avec notamment la délocalisation de ses activités industrielles.

Cela se traduit aujourd'hui par une balance commerciale structurellement déséquilibrée avec en 2023 un déficit pour les échanges de biens à 99,6 milliards d'euros, qui n'est pas compensé par l'excédent de 31 milliards d'euros pour les services (Rapport sur le commerce extérieur français, 2024).

Pour répondre à ces contraintes, la France mène depuis une dizaine d'années une politique d'offre visant à soutenir la compétitivité de ses entreprises à l'étranger

et à attirer des activités économiques, notamment industrielles.

Cependant, ces politiques paraissent inadéquates face aux mutations que connaît l'économie mondiale. D'une part, les tensions du commerce international liées à la montée des restrictions aux échanges et aux désaccords géopolitiques créent de nouvelles contraintes pour le commerce extérieur français, qui est très dépendant des chaînes de valeur mondiales comme l'ont révélé les crises sanitaire et énergétique récentes. D'autre part, les transformations numérique et écologique de l'économie sont une opportunité pour la France de mieux répondre à ses contraintes et de mieux se positionner dans le commerce international.

Dès lors, comment la France peut-elle rempaler des défis auxquels l'économie mondiale fait face pour mieux répondre aux contraintes pesant sur son commerce extérieur ?

Face à la dégradation de son commerce extérieur, la France a mené une politique active pour lever les contraintes liées à sa compétitivité (I). Les mutations du commerce international qui révèlent de nouvelles fragilités du commerce extérieur français doivent fournir l'opportunité pour la France de développer une vision stratégique et globale (II).

La dégradation de la position française dans le commerce international est notamment due à un manque de compétitivité face à l'intégration commerciale des

pays en développement (IA).

Le commerce extérieur français a vu sa position se dégrader depuis les années 2000 et est aujourd'hui structurellement déficitaire (1).

Si la France est bien intégrée dans le commerce international, elle a vu sa position se dégrader depuis les années 2000, en lien notamment avec l'émergence et l'affirmation des pays en développement dans le commerce mondial. La France a ainsi perdu des parts de marché à l'international : elle représentait 51% des exportations mondiales en 2000, contre 2,7% en 2023. À l'inverse, la part des pays en développement s'est accrue : ceux-ci représentent un quart des échanges mondiaux aujourd'hui (Ffii, 2023). La dégradation du solde commercial de la France illustre également cette évolution, la France ayant vu ses importations augmenter et ses exportations diminuer dans le domaine des biens. Ainsi, si le déficit commercial de la France affiche des excédents commerciaux dans les années 1990, ou de légers déficits, le déséquilibre s'accroît pour atteindre 53 milliards d'euros en 2019. Les crises sanitaire et énergétique qui ont fortement perturbé l'activité ont mené à des déficits records : 164 milliards d'euros en 2022.

Cette dégradation est largement due à un manque de compétitivité et d'attractivité de l'économie française (2).

L'économie française n'a pas su répondre à la montée de la concurrence dans les années 2000 du fait de son manque de compétitivité. Un coût du travail élevé et une fiscalité sur les bénéfices importante ont pesé sur la compétitivité-prix des entreprises françaises, mais également sur leur compétitivité hors prix, du fait d'un manque d'investissement dans l'innovation (Bas et al, 2015). Cela a pu entraîner à la fois une incapacité des entreprises françaises à faire face à la concurrence à l'export, et une délocalisation d'activités économiques dans d'autres pays. C'est notamment ce qui explique la désindustrialisation

de l'économie selon le rapport Gallois en 2012, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée étant ainsi passée de 19,3% en 1997 à 13,96% en 2022 (Alliot, 2023).

Nalgouyres estime ainsi que 13% des pertes d'emploi dans le secteur manufacturier entre 1995 et 2015 seraient liées aux échanges avec la Chine (Nalgouyres, 2017). L'économie française se caractérise ainsi aujourd'hui par une part 2,6 fois plus importante du chiffre d'affaire des filiales françaises à l'étranger par rapport aux exportations. La concurrence a également pu être exacerber par des politiques économiques particulièrement favorables aux entreprises dans certains pays émergents, avec des situations de dumping social et environnemental (Rieber, Anh-Dao Tran, 2018).

Afin de répondre à ces contraintes, la France a mené une politique active de soutien à sa compétitivité et au commerce extérieur (IB).

La France a tout d'abord mené une politique d'offre visant à restaurer la compétitivité de son économie (1)

Afin de diminuer les contraintes pesant sur la compétitivité des entreprises françaises et l'attractivité du territoire français, les politiques économiques ont cherché à diminuer les charges des entreprises. Cela a notamment pris la forme d'un allègement du coût du travail, avec un renforcement des allègements de charges sociales sur les bas salaires avec le pacte de responsabilité en 2012 et le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) transformé en allègement de charge pérenne en 2019. La fiscalité a également évolué avec une baisse des impôts de production considérés comme néfastes pour les entreprises, comme la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) supprimée progressivement dès 2023. Parallèlement à ces mesures, qui ont permis de mieux aligner la France sur la compétitivité coût de ses voisins européens, un soutien actif à l'innovation et

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

la reindustrialisation a été mise en œuvre. Le programme d'investissement France 2030 comprend ainsi 34 milliards d'euros destinés à restaurer la compétitivité et soutenir l'industrie. Une vision plus stratégique et ciblée a ainsi été développée en parallèle de la politique horizontale. Des programmes dédiés à l'industrie ont par exemple été déployés, tels que Industrie du futur, qui vise à favoriser et financer la modernisation de l'industrie française.

En parallèle, le soutien à l'export des entreprises françaises et à leur intégration dans le commerce international a été renforcé (2).

La politique de soutien aux entreprises françaises exportatrices restera renforcée par une nouvelle gouvernance et un renforcement de ses dispositifs. La création de la Team France Export a permis de mieux coordonner les acteurs publics intervenant dans ce domaine, avec le principe d'un interlocuteur unique pour les entreprises exportatrices. Celles-ci peuvent bénéficier d'un accompagnement plus accessible et lisible. De nombreux dispositifs ont également été déployés, comme le crédit-export, qui fournit une assurance aux PNE en cas d'aliénation. De plus, la politique française renforce dans le cadre européen et a notamment bénéficié des accords de libre échange négociés au niveau européen, qui favorisent les échanges avec des pays à travers le monde. Ainsi, l'accord signé avec le Canada a permis d'accroître les échanges entre la France et le Canada de 37% depuis 2019 (Commission européenne, 2023). de

nombreux accords de ce type ont été conclus, récemment avec la Nouvelle Zélande par exemple.

x

x

x

Si ces politiques ont permis de lever certaines contraintes du commerce extérieur, elles se sont trouvées confrontées et limitées par les crises sanitaire et énergétique qui ont entraîné un regain de la dégradation du commerce international et ont revêtu d'autres contraintes, liées à sa trop forte dépendance d'intrants stratégiques par exemple. Liées à des mutations profondes du commerce et de l'économie mondiale, ces crises invitent à renouveler les politiques de soutien au commerce extérieur.

Les crises sanitaire et énergétique ont mis en lumière des nouvelles contraintes sur le commerce extérieur, liées aux mutations et tensions du commerce international (IIA)

Le commerce international est aujourd'hui confronté à un regain des tensions, qui nuisent aux échanges (1)

Comme le souligne le FTI en 2023 dans ses perspectives sur l'économie mondiale, les restrictions aux échanges ont beaucoup augmenté ces dernières années : en 2022, le FTI compte six fois plus de mesures restrictives aux échanges qu'entre 2016 et 2019 en moyenne. Cela est lié à une conjonction de tensions. D'une part, de plus en plus de politiques non coopératives se sont développées pour répondre aux crises sanitaire et énergétique, comme

l'a montré l'Inflation Reduction Act, adopté aux Etats-Unis en août 2022 pour soutenir la production industrielle américaine. De plus, des tensions géopolitiques nuisent aux échanges : cela a pu prendre la forme de la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine, mais également de mesures restrictives aux échanges, qui alimentent une fragmentation de l'économie mondiale. La guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine en 2018 en est un exemple, qui a mené le FMI à théoriser une fragmentation de l'économie mondiale en deux blocs dans son rapport de 2023. L'ensemble de ces phénomènes nuisent à la France et à l'Union européenne, traditionnellement réticents à utiliser des instruments de défense commerciale : l'Union européenne est le huitième acteur recourant le plus à ces instruments, qui visent à répondre à des mesures commerciales déloyales, alors que c'est le cinquième exportateur mondial.

De plus, ces crises ont révélé la trop forte dépendance de l'économie française à des intrants étrangers, qui la rend vulnérable aux chocs du commerce international (2).

La crise sanitaire a tout d'abord mis en lumière la dépendance française et européenne à des intrants stratégiques, qui a provoqué des ruptures d'approvisionnement nuisant à leur activité économique et notamment industrielle. Par exemple, la Chine produit 52% de l'acier mondial, alors qu'il s'agit d'un intrant industriel essentiel. Ainsi, le Haut-Commissariat au plan met en avant dans un rapport de 2023 un déficit commercial de plus de 50 millions d'euros pour 1079 biens en 2022, la situation conjoncturelle ayant aggravé des difficultés pré-existantes. La dépendance de l'économie française apparaît notamment particulièrement forte concernant l'énergie : celle-ci est la principale responsable du déficit record de 2022, la facture énergétique ayant atteint un déficit de 115 milliards d'euros. En effet, si la France dispose d'une énergie nucléaire, celle-ci demeure encore minoritaire dans la consommation énergétique totale, qui reste très dépendante de l'étranger.

Selon Sato et Saursey, une hausse de 10% du coût de l'énergie entraînerait une perte de 3,2 point de production industrielle. (Sato, Saursey, 2018). L'intervention étatique avec le bouclier énergétique en 2022 ainsi que des mesures de soutien aux entreprises, ont permis d'éviter un tel scénario, mais la production industrielle française reste fragilisée par ces dépendances.

✧ ✧

✧

Face à ces nouvelles contraintes, la France doit renouveler ses politiques pour mieux s'adapter à un contexte international dégradé et saisir les opportunités offertes par ces mutations (IB).

Il est tout d'abord nécessaire pour la France et l'Europe de s'adapter à un commerce international plus tumultueux (1).

Il convient pour cela de continuer à poursuivre l'objectif de restaurer le cadre d'échange multilatéral qui prévalait à ces tensions. Pour cela, la France et l'Union européenne peuvent continuer à soutenir le rétablissement du fonctionnement de l'Organisation mondiale du commerce et de son organe de règlement des différends. Il s'agit aussi de renforcer les règles multilatérales, concernant les subventions par exemple (CAE 2021). S'il n'est pas souhaitable de s'engager dans un conflit commercial qui nuirait à l'économie et notamment aux ménages - comme l'ont montré Amati et al (2020) concernant les restrictions aux échanges entre les Etats-Unis et la Chine en 2020, l'Union européenne doit poursuivre l'adaptation de sa politique commerciale au contexte mondial. Celle-ci a adopté la notion d'autonomie stratégique ouverte en 2021, qui illustre cet équilibre. Il s'agit ainsi de continuer à renforcer les dispositifs mis en place, en réduisant le délai des

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

enquêtes sur les subventions étrangères par exemple.

Il s'agit par ailleurs également de s'adapter à ce contexte en réduisant les dépendances de l'économie française et européenne. Il est pour cela nécessaire de mieux analyser les dépendances et notamment de les relier aux secteurs stratégiques pour lesquels l'économie française est bien placée à l'international, comme l'aéronautique (CAE, 2024). Mieux connaître ces dépendances permettrait ainsi de cibler les liens pour lesquels la production devrait être relocalisée ou l'importation diversifiée. Afin de réussir dans un cadre multilatéral, la France et l'Europe pourraient également porter la proposition du FNI pour mettre en place des corridors d'échange liés à la transition écologique, afin de protéger les liens qui y sont nécessaires des tensions internationales (FNI, 2023).

De plus, la France doit saisir cette opportunité pour mieux soutenir et accompagner ses entreprises dans le cadre des transformations écologique et numérique de l'économie mondiale (2).

Mais que l'économie mondiale est en transformation et que des secteurs d'activité, tels que la production de batteries électriques, de semi-conducteurs ou de véhicules autonomes deviennent stratégiques, il apparaît nécessaire pour la France de mieux se positionner sur ces secteurs à l'international. Cela passe par un renouvellement de l'accompagnement des entreprises à l'export, qui devrait être davantage lié à la politique

stratégique de la France. Ainsi, l'a Team France Export pourrait être mieux liée à France 2030 et au SGPi (Allinor, 2023). Les contrats de filière industrielle pourraient également systématiquement comprendre un volet dédié à l'export, avec l'organisation de réseaux de soutien à l'export par filière industrielle stratégique. Enfin, il pourrait être intéressant de mieux évaluer la pertinence des accords commerciaux conclus par l'Union européenne au regard de ces objectifs.

Concours externe d'administrateur territorial

cadmex comp economie (1) (Épreuve commune/epreuves écrites)

Note de délibération : 12 / 20

Note de correction : 12 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp economie (1) (Épreuve commune/epreuves écrites)	12	12	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Un ensemble assez hétéroclite, le candidat veut tout traiter avec ambition mais cela manque de précisions, d'éléments théoriques probants notamment dans les causes de ce déséquilibre commercial, il faut se montrer plus précis dans le raisonnement économique, les exemples et les illustrations. A la relecture de la copie, confirmation de la note, pour le style adapté, et la compréhension d'ensemble du sujet, un "candidat dans la moyenne des candidats".

Correction 2 :

Appréciation : Une copie relativement ambitieuse dans les dimensions qu'elle souhaite intégrer. Au risque de manquer parfois d'efficacité dans les relations causales établies. +

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen :

Concours d'administrateurs territoriaux

Epreuve :

Composition d'économie

Session :

2024. Externe

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

La France importe aujourd'hui 35% de ses biomédicaments, alors même qu'elle dispose d'une spécialisation historique dans le domaine pharmaceutique. Or ces biomédicaments représentent un secteur d'avenir : seulement 25% du marché du médicament actuel mais 50% des produits en phase de développement. Cette situation est symptomatique d'un décrochage de l'économie française vis à vis du reste du monde.

Le commerce extérieur peut se définir comme l'ensemble des échanges de l'économie nationale avec le reste de l'économie. Il se divise en trois marchés distincts : celui des biens, celui des services et celui des capitaux. La part du commerce extérieur dans le PIB n'a cessé de croître depuis la seconde guerre mondiale, constituant une source importante de croissance. En 2023, les exportations ont représenté 35% de la valeur ajoutée de l'économie nationale (DST, 2024). La croissance du commerce extérieur résulte de la levée des barrières à l'échange, de la mondialisation du système productif et du fractionnement des chaînes de valeur.

Si le commerce extérieur a constitué une source de croissance, il pose également des défis et des contraintes à l'économie nationale. Ceux-ci sont de trois ordres. Premièrement, l'ouverture aux échanges impose l'ouverture du marché intérieur, donc une concurrence accrue des pays avec des coûts salariaux unitaires (CSU) moindres ou une dotation en facteurs plus avantageuse. Deuxièmement, l'amélioration de la position extérieure nette du pays est conditionnée à une forte spécialisation, permettant de gains de compétitivité prix et hors prix. Troisièmement, le fractionnement des chaînes de valeur rend l'économie nationale plus sensible aux chocs externes. Cela interroge la souveraineté et l'autonomie du pays.

Dans cette situation, il revient à l'Etat d'utiliser l'ensemble des leviers dont il dispose pour défendre la position de la France dans le commerce international. En matière de politique économique, l'Etat a eu trois rôles de stabilisation, d'allocation et de redistribution (R. Musgrave, *Theory of public finance*, 1959).

Il doit donc assurer la stabilité économique, c'est-à-dire une balance courante soutenable, redistribuer la gain à l'échange aux secteurs non protégés et maximiser l'allocation des ressources côté secteur exportateur.

Or, la France connaît un déficit de balance courante récurrent, qui s'est accru avec un effet chiquet depuis la crise de la Covid. Le Rapport annuel sur le commerce extérieur 2024 l'établit à -34 Md €.

Dans ce contexte, comment la France peut-elle améliorer sa balance courante et en assurer la soutenabilité tout en continuant à bénéficier du gain à l'échange permis par l'internationalisation du système productif ?

Ainsi que l'ouverture aux échanges a accéléré la déindustrialisation et a conduit à la dégradation de la balance commerciale, la théorie économique nous apprend que la spécialisation économique et la compétitivité hors prix sont essentielles pour assurer une position extérieure nette favorable dans la pays avancés (I). La France a adopté une politique de l'offre horizontale qui a permis de réduire le coût de production sans réelle amélioration de la balance commerciale, ce qui invite à développer aujourd'hui une politique industrielle verticale able couplée à une politique commerciale plus offensive (II).

*

*

*

La mondialisation des échanges s'est accompagnée d'une déindustrialisation de l'économie française et d'une fragilisation face aux chocs externes, que la spécialisation et la gains de productivité n'ont pas permis de compenser (1).

Si le commerce extérieur a porté la croissance française au trois dernières décennies, ses contraintes ont poussé à la déindustrialisation et à la dégradation du solde des biens (A).

Le commerce international ouvre de nouveaux marchés, permettant d'accroître les perspectives de croissance (1). L'augmentation par 25 du revenu réel en France depuis 1800 a été permise par deux facteurs : l'industrialisation et la mondialisation des échanges. Cette mondialisation permet de dégager du gain à l'échange dans les secteurs où le pays dispose d'avantages

comparatifs. (D. Ricardo, Principes d'économie politique, 1817). La France s'est ainsi spécialisée dans l'aéronautique et dégage un excédent commercial de 20 Md€ sur ce secteur en 2021. La spécialisation permet d'accroître la productivité et l'innovation du secteur, de gagner du poids de marché à l'export, et ainsi d'augmenter la croissance nationale. La France s'est massivement intégrée dans le commerce mondial, ses exportations de biens représentant plus de 600 Md€ en 2023 et ses exportations globales 35% du PIB (DGTT, 2024). C'est néanmoins moins que l'Allemagne, où les exportations représentent 51% du PIB.

L'ouverture aux échanges a cependant accru la concurrence extérieure, ce qui a accéléré la désindustrialisation (2). L'ouverture aux échanges a été actée par le GATT (1947) puis approfondie par l'OMC (1995). La quasi suppression des tarifs douaniers a conduit à accélérer le déversement sectoriel théorisé par Alfred Sauvy. Depuis 1980, la France a perdu 2 millions d'emplois industriels, du fait de la baisse relative de sa compétitivité prise par rapport au reste du monde. L'industrie est passée de 17% du PIB en 2000 à 10% en 2023, l'année qu'elle n'est passée que de 23 à 20% en Allemagne. Or l'industrie concentre l'essentiel du gain de productivité, et donc de l'automatisation de la croissance potentielle. Le CAE estime l'effet multiplicateur d'un emploi dans l'industrie automobile à 4,8 autres emplois dans le reste de l'économie (CAE, Par d'industrie, par d'avenir, 2014).

De ce fait, la balance commerciale n'a cessé de se dégrader depuis la année 2000, avec un effet chiquet suite aux crises, ce qui accroît la sensibilité de l'économie aux chocs (3). La balance commerciale de biens s'est établie à - 85 Md€ en 2021, - 164 Md€ en 2022 et - 93 Md€ en 2023. Cela marque un décrochage par rapport au niveau avant crise Covid. Deux facteurs expliquent cela : la croissance du prix de l'énergie d'une part, un effet d'hystérésis de la crise sur les secteurs exportateurs d'autre part. Alors que l'automobile était excédentaire avant crise, elle est désormais déficitaire. Les excédents de la balance des services (+ 31 Md€ en 2023) ne compensent pas le déficit de celle des biens, malgré une forte croissance. Depuis 2002, la France est entrée dans une situation de déficit quinquennal, le déficit budgétaire et commercial s'alimentant l'un l'autre. La position extérieure nette de la France fait apparaître un solde de - 802 Md€. L'économie française est donc débitrice à l'égard du reste du monde. Cette situation n'est pas problématique en soit à court terme, traduisant la confiance des autres acteurs économiques. Cependant, à long terme, elle

n'est pas soutenable dans la mesure où l'euro, à la différence du dollar, n'est pas la principale réserve de valeur mondiale.

✱

L'insertion de l'économie dans la chaîne de valeur mondiale a contraint l'action de l'Etat et impose une politique de spécialisation et d'amélioration de la compétitivité hors prix pour obtenir une amélioration de la balance commerciale dans les pays avancés (B).

L'ouverture aux échanges a réduit le spectre des outils de politique économique de l'Etat (1). Alors que dans le modèle IS LM (Hicks & Hansen, 1936), la politique budgétaire est efficace en cas d'écart de production négatif, le modèle IS LM BP (Mundell-Fleming, 1962) nous apprend que la politique monétaire seule est un outil de premier ordre (change flottant et mobilité du capital). Parallèlement, en matière fiscale, l'Etat se trouve plus contraint et limité dans la fiscalité sur la production, du fait de la concurrence du reste du monde. On assiste ainsi à une baisse de la fiscalité pesant sur l'offre et une augmentation de celle pesant sur la demande. Enfin, l'ouverture aux échanges suppose le respect de la concurrence sur le marché, et donc une limitation du rôle de l'Etat (articles 107 et 108 TFUE) et de la politique industrielle verticale.

Alors que l'Etat s'est davantage effacé de l'économie, l'internationalisation du commerce a supposé une spécialisation des activités productives, imposée par la concurrence (2). Le Commerce extérieur a augmenté la pression concurrentielle, ce qui a dopé la productivité. La DGT estime que les entreprises exportatrices ont du gain de productivité 4 fois supérieures à la moyenne. Cependant, la hausse de la productivité et du salaire dans les secteurs exportateurs se diffuse au reste de l'économie, qui voit ses coûts augmenter plus vite que sa productivité. C'est l'effet Balassa Samuelson. L'économie se spécialise, comme le montre le théorème HOS, là où elle bénéficie de la meilleure dotation en facteurs. La France, bénéficiant d'une bonne dotation en capital humain (Lucas, 1988) s'est spécialisée dans les services ainsi que dans des industries de pointe : pharmaceutique, aéronautique, automobile. Cependant, du fait des coûts de production et de leur structure salariale, les entreprises françaises ont bien plus délocalisé leur production que la moyenne européenne. Ainsi, le CAE estime que les entreprises françaises réalisent 2,8 fois leur chiffre d'affaires produit sur le territoire national à l'étranger.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours d'administrateur territorial

Epreuve : Composition d'économie

Session : 2024 Externe

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans le pays avancé, l'essentiel de la trajectoire commerciale dépend donc de la capacité à innover et à développer la compétitivité prix (3). La France a une balance commerciale de près de -85 Md€ en 2021 tandis que l'Allemagne est en excédent de +178 Md€. Parallèlement, la France dispose de 194 robots pour 10 000 employés tandis que l'Allemagne en a 371. L'Allemagne bénéficie ainsi d'une intensité capitalistique et d'une compétitivité prix bien meilleure, fondée sur l'intégration de l'innovation. Le pays avancé dispose de monnaie forte, ce qui renchérit leurs exportations mais fait baisser le coût de leurs importations. Elle doit donc se spécialiser dans des produits à forte valeur ajoutée. Enfin, la France s'est essentiellement tournée vers les autres pays de l'UE dans ses exportations. Or l'UE a une croissance moindre que le reste du monde.

La France se retrouve ainsi avec une balance commerciale dégradée, alors qu'elle bénéficie de nombreux atouts, qu'il convient de valoriser par une politique ciblée.

*

*

*

La France a mis en œuvre une politique de l'offre ces dix dernières années, qui a permis de réduire le coût de production sans pour autant améliorer la position commerciale, ce qui invite aujourd'hui à relancer une politique industrielle verticale et une politique commerciale stratégique (II).

Les politiques de l'offre ont permis de réduire le coût du travail et la fiscalité, sans pour autant réussir à améliorer la position commerciale (A).

La France a amélioré sa compétitivité prix par une politique de baisse du coût du travail (1). La création du CICE, transformé en baisse générale de cotisation en 2018 a permis de faire baisser de 6% le coût de la

maire salariale. Le rapport Bazis-Warner (IPP, 2024), évalue à 80 Md€ la dépense budgétaire liée à la réduction du charge sur le salaire de 1 à 2,5 SMIC. Parallèlement, les impôts de production ont été réduits de 10 Md€ depuis 2017, ainsi que l'aide d'IS de 33 à 25%, division par deux du barème de CFE, suppression progressive de la CVAE. Parallèlement, la région ont massivement investi dans la formation professionnelle, améliorant la qualité de l'offre de travail. Cette politique de l'offre a permis de créer 250 000 emplois industriels (RESE, 2024).

Cependant, la politique commerciale n'a pas suivi cet effort, restant à l'écart de toute intervention sectorielle (2). La politique de concurrence et la politique commerciale de l'UE sont plus strictes que celle de l'OMC. L'encadrement des concentrations (article 102 TFUE) et des ententes (article 101) ne permettent pas d'opposer des champions industriels capables de rivaliser avec les entreprises chinoises ou américaines (L'interminable chute du commerce extérieur français, Ferrand et Redoules). Or, les champions européens ont précisément pu émerger grâce à l'adoption d'une politique commerciale stratégique (Brander et Spencer, 1982), comme c'est le cas d' Airbus. Le soutien faible à l'export en France fait que les exportations sont très concentrées, et seulement 140 000 entreprises exportent, contre 350 000 en Allemagne.

Dans cette situation, le redressement de la balance commerciale ne pourra pas passer par le protectionnisme mais par un meilleur équilibre entre ouverture aux échanges et promotion des intérêts économiques internes (B).

En premier lieu, si adopter une politique protectionniste semble insuffisant, il paraît opportun de développer une autonomie stratégique européenne. Cela passe par l'utilisation des instruments de défense commerciale et l'identification de produits concentrés stratégiques. Les produits, comme les batteries électriques et les panneaux solaires peuvent faire l'objet de PIIEC, permettant l'utilisation des finances publiques pour faire lever sur l'investissement

prise. Au niveau réglementaire, cela peut être accompagné d'un Buy European Act, sur le modèle du Buy American Act. Enfin, cela nécessite une taxation carbone uniforme des produits, ce qui appelle à accélérer la mise en place du MACF.

En deuxième lieu, l'autonomie stratégique nécessite de déployer une politique industrielle verticale ciblée. C'est notamment ce que fait le plan France 2030, doté de 54 Md€ sur 5 ans. Il consacre 2,6 Md€ à l'électrification de l'industrie automobile, accompagnant ainsi la PIEEC Batteries qui financent le projet ACC, Verkor et Prologium. France 2030 consacre également 1,2 Md€ aux SMR (Small Modular Reactor), dont 400 M€ pour la formation aux métiers du nucléaire. Dans ce cadre, la Région Normandie prévoit de former 40 000 jeunes aux métiers du nucléaire d'ici 2040. Le coût de l'énergie étant un facteur clef de la compétitivité.

En troisième lieu, il convient de développer le capital humain et l'innovation. Le CAE estime qu'un gain de 10 point sur classement PISA permet +0,2 point de croissance (Cap sur le capital humain pour renouer avec la croissance et la compétitivité, 2022). La formation aux sciences est notamment essentielle pour l'innovation, facteur clef de la compétitivité long terme. La démocratisation des métiers de la science avec des interventions dans les collèges et les lycées, en partenariat avec les départements et la région, est ainsi plaidée par Xavier Jaravel dans Marie Curie labé dans le Normandie (2023)

En quatrième et dernier lieu, le Rapport d'information sur le déficit commercial de l'industrie préconise de réformer la structure institutionnelle d'accompagnement à l'export. Il s'agit d'adopter une approche par bassin industriel, d'identifier les PME et ETI capables d'exporter mais qui n'exportent pas du fait des risques. Cela implique de créer un partenariat entre les CCI locales et Business France, financé sur le budget de l'agence, et de revaloriser le commerce extérieur dans l'organigramme et la priorité de la DG Trésor.

*

*

*

En somme, l'économie française bénéficie du levier pour améliorer à moyen terme sa position commerciale. Cette amélioration est à la fois clef pour la productivité et la compétitivité. Si le déficit de la balance de biens seuls n'est pas un problème en soit, le déficit

de la balance courante l'est, dans la mesure où la dégradation de la position extérieure nette vient progressivement éroder l'autonomie stratégique de l'économie nationale. Le redressement de la balance courante nécessite la mobilisation de plusieurs outils complémentaires, à la fois horizontaux et verticaux.

Concours externe d'administrateur territorial

cadmex comp economie (1) (Épreuve commune/epreuves écrites)

Note de délibération : 12 / 20

Note de correction : 12 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp economie (1) (Épreuve commune/epreuves écrites)	12	12	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Quelques éléments vraiment intéressants notamment la compétitivité des entreprises à développer et le marché du travail à promouvoir à l'international... C'est bien, malheureusement le candidat survole des aspects importants de la question, des éléments de théorie économique et le rôle des organisations internationales du marché du type OMC. Dans la moyenne des candidats, c'est bien !

Correction 2 :

Appréciation : Une bonne qualité d'écriture et de clarté dans l'ensemble. Quelques imprécisions dans les notions et une réflexion un peu trop tournée vers la compétitivité au sens large. +

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

Epreuve : COMPOSITION D'ÉCONOMIE Session : EXTERNE

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans ses prévisions de juin 2024, la Banque de France estime à 0,8 % du PIB le taux de croissance de l'économie française en moyenne en 2024. Le déficit public au sens de Maastricht s'élève à 5,5 % en 2023, avec une dette publique représentant 110,6 % du PIB, des ratios qui dépassent de façon importante les critères de convergence fixés par le Pacte de stabilité et de croissance (1997) pour les États membres de la zone euro (3 % de déficit et 60 % de dette publique maximum).

Dans ce contexte économique fragile, le déficit croissant de la balance commerciale française, qui atteint 164 milliards d'euros en 2022 et qui a presque doublé par rapport à 2021 où il était de 84,7 milliards d'euros, aggrave les contraintes pesant sur les finances publiques. La France connaît en effet une situation de « déficits jumeaux », ce qui induit une forte dépendance aux financements extérieurs et fait peser un risque sur la soutenabilité de la dette publique. Le risque est d'autant plus prégnant que la France fait partie de la zone euro et qu'elle doit à ce titre stabiliser sa situation budgétaire, au risque de fragiliser la zone euro dans son ensemble, comme cela avait été le cas avec la Grèce et l'Italie lors de la crise de 2010-2011. Le commerce extérieur fait donc peser des contraintes sur la politique budgétaire française mais également sur la politique macroéconomique de la zone euro. C'est donc à ces deux niveaux que ces contraintes pourront être surmontées.

S'il a été aggravé par l'inflation et en particulier par la hausse des prix de l'énergie suite à la crise sanitaire de 2020 et à la guerre en Ukraine depuis le 24 février 2022, le déficit de la balance commerciale apparaît d'abord comme le marqueur de la perte de compétitivité des entreprises françaises.

Dans ce contexte, quelles sont les politiques à même de permettre aux pouvoirs publics, aux niveaux national et européen, d'améliorer la compétitivité de la France et de la zone euro, et de réduire leur dépendance vis-à-vis du commerce extérieur ?

Le déficit commercial de la France est principalement le fait de facteurs structurels, et en particulier de la faiblesse des gains de productivité (I). Cela explique en partie les résultats insuffisants des politiques menées jusqu'à présent, et invite à compléter les politiques industrielles par des politiques économiques plus transversales, de formation notamment (II).

(I). La situation économique française est contrainte par un déficit commercial structurel, que la hausse récente des prix, en particulier de l'énergie, a fortement aggravé.

A) Le déficit croissant de la balance commerciale française contraint sa politique budgétaire et fait peser un risque sur l'équilibre macro-économique de la zone euro.

Le déficit courant atteint en 2022 un niveau record à 164 milliards d'euros, qui renforce les inquiétudes sur la soutenabilité de la dette publique et sur la faiblesse de la croissance potentielle (1). Si la balance des revenus est excédentaire, la balance commerciale se dégrade depuis le début des années 2000. En 2021, la position extérieure nette de la France atteint -801,9 milliards d'euros, soit 32,3 % du PIB national. Cette position extérieure nette quantifie l'endettement de la France vis-à-vis du reste du monde. Or, dans un contexte d'endettement public élevé et de croissance potentielle faible, cette dépendance fait craindre un moindre attrait pour les obligations d'État et un renchérissement de la prime de risque, qui aggraverait la charge de la dette et nuirait à la stabilité budgétaire déjà fragile.

Le niveau d'endettement externe rapproche la France du seuil d'alerte défini par la procédure européenne de déséquilibre macroéconomique, qui est de 35 % du PIB national (2). Cette procédure a pour but de limiter les déséquilibres macroéconomiques entre les États membres de la zone euro. Ceux-ci ont en effet été à l'origine de la crise de 2010-2011, caractérisée par l'augmentation des spreads qui a conduit à une crise de la dette souveraine des pays comme la Grèce, l'Espagne et l'Italie, qui connaissaient des déficits extimes importants. Pour prévenir ces risques, la banque Centrale européenne (BCE) s'est dotée de nouveaux outils macroéconomiques, comme l'outil anti-fragmentation (TPI) et a renforcé les règles budgétaires auxquelles sont soumis les États. Dans ce contexte, la France risque de faire à nouveau l'objet d'une procédure pour déséquilibres macroéconomiques, dont elle est sortie en 2018, et de voir sa politique budgétaire davantage contrainte par la Commission européenne.

B) Si la hausse récente des prix a renforcé le coût des importations et creusé le déficit commercial français, celui-ci est d'abord le fait d'une perte de compétitivité et d'une faiblesse des gains de productivité structurelles.

Les causes de la forte dégradation commerciale sont d'abord conjoncturelles et tiennent en particulier à la hausse des prix de l'énergie, hydrocarbures et gaz, conséquence de la guerre en Ukraine (1). En effet, le conflit russo-ukrainien, comme la pandémie de Covid-19 avant, ont provoqué des tensions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, rappelant les fortes interdépendances internationales. En plus des prix de l'énergie, celui des matières premières a également augmenté, renforçant les coûts de production des entreprises françaises et participant à dégrader leur compétitivité-prix. L'inflation, d'une manière générale, a augmenté le prix des importations, donc leur poids dans la balance commerciale. L'euro s'est dégradé face au dollar, notamment du fait que les États-Unis sont producteurs d'énergie et ont bénéficié de la hausse des prix, ce qui montre l'enjeu stratégique d'une sécurisation des approvisionnements à l'échelle européenne : alors qu'elle connaît des excédents courants, la zone euro a été ponctuellement déficitaire, ce qui a suscité des inquiétudes au regard de ses besoins de financement importants, eût égard aux dépenses militaires comme à la transition écologique.

Toutefois, le déficit de la balance commerciale française, et la dégradation de l'euro vis-à-vis du dollar, sont d'abord le fait de faibles gains de productivité, qui contribuent à dégrader la compétitivité des entreprises (2). Les faibles gains de productivité sont d'abord le fait de la désindustrialisation et du

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

Epreuve : COMPOSITION D'ÉCONOMIE Session : EXTERNE

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

« déversement » (A. Sauvy, La machine et le chômage, 1980) qui caractérisent la plupart des sociétés occidentales contemporaines. Réduisant la part de l'emploi industriel au profit d'emplois dans les services, le déversement induit mécaniquement une diminution des gains de productivité, ceux-ci étant plus faibles dans les services. Cela étant, la France a connu une désindustrialisation particulièrement importante, si l'on compare à la situation de l'Allemagne par exemple, qui a conservé son "Mittelstand" et qui comprend plus de 25% des emplois dans le secteur secondaire.

À cela s'ajoute la nature du tissu industriel français qui manque d'entreprises de taille intermédiaire et qui est caractérisé par une faible propension à exporter des entreprises. Les firmes multinationales notamment ont plutôt développé une stratégie de délocalisation, ce qui diminue la balance commerciale même si cela participe de l'excédent de la balance des revenus. Les délocalisations sont en partie le fait d'une attractivité longtemps limitée de la France, due à un coût du travail plutôt élevé et à des impôts de productions dissuasifs, auxquels les pouvoirs publics remédient depuis quelques années.

Pour l'économiste Sarah Guillou, l'évolution du commerce extérieur n'est pas inquiétante

en elle-même, puisqu'elle peut témoigner d'une structure productive davantage tournée vers les services, qui sont une source de richesses importante, mais elle révèle toutefois les fragilités structurelles de l'économie et du marché du travail français. Elle plaide pour une approche moins "industrialiste" des enjeux.

Ⓜ Les insuffisances des politiques menées plaident aujourd'hui pour une approche plus transversale de la compétitivité des entreprises : les politiques industrielles doivent être complétées par un effort d'accompagnement à la formation et à la mobilité sur le marché du travail en particulier.

A) Malgré des efforts récents en matière d'investissements publics, les politiques menées, qui se sont surtout concentrées sur la compétitivité-prix au détriment* du travail, ont eu des résultats insuffisants voire contreproductifs en matière de productivité.

Les pouvoirs publics ont mené des politiques de flexibilité visant à réduire le coût du travail et à faciliter le recrutement des entreprises (1). La baisse des cotisations sociales sur le SMIC (jusqu'à 1,6 SMIC) a pu contribuer à augmenter le taux d'emploi (CAE, Baisse de charges : Stop ou encore ? 2018), mais au détriment de sa qualité. Askenazy et Erhel (2017) montrent en effet que les ajustements

* de la qualité

opérés par les entreprises dégradent la motivation des salariés moins productifs et surtout, dissuadent ces dernières à investir dans leur formation. Un système de bonus-malus pour les cotisations chômage a été mis en place pour pénaliser le recours trop fréquent aux licenciements mais le dispositif reste insuffisant, tant la compétitivité-prix des entreprises est difficile à concilier avec un coût du travail les incitant à investir dans la formation. Or, en matière d'exportation, Garsaa et Levratto montrent que la baisse du coût du travail, en augmentant les embauches des moins qualifiés a dégradé la compétitivité hors-prix des entreprises exportatrices (2018, Exonérations et exportations: les deux vont-elles de pair?).

Un effort en matière de financement de l'innovation a été fait mais il reste insuffisant (2). Le crédit impôt-recherche, notamment s'est avéré mal calibré (France Stratégie, Évaluation du CIR, 2021) et n'a bénéficié qu'à 34% aux petites et moyennes entreprises (PME) chez lesquelles il a l'effet le plus important en matière d'investissement dans la recherche et l'innovation.

B) Aux niveaux national et européen, des politiques industrielles plus efficaces doivent être menées, et complétées dans le cadre d'une approche plus transversale de la compétitivité.

Au niveau national, des politiques industrielles horizontales et verticales peuvent être menées, et complétées par un véritable effort en matière de formation et de mobilité, deux facteurs qui pénalisent la qualité des appariements sur le marché du travail (1). Les politiques industrielles horizontales participent d'un environnement favorable à l'innovation: le CIR notamment, pourrait être mieux ciblé, et attribué selon un barème

programmif, fonction du rapport entre l'investissement en recherche et développement et le chiffre d'affaire des bénéficiaires. Le cadre administratif et fiscal doit être simplifié (CAE, 2015, Faire prospérer les PNE) et l'accent mis sur le développement du Capital-risque (CAE, 2016, Renforcer le capital-risque). Les politiques industrielles verticales, ou sectorielles, doivent permettre le développement de pôles de compétitivité, en fonction des avantages stratégiques des territoires (Olivier Bouba-Olga, Dynamiques territoriales, 2017).

La formation et la mobilité doivent permettre un meilleur accompagnement des salariés et une meilleure adéquation de leurs compétences avec le poste de travail. Les politiques de formation doivent concerner la formation initiale mais aussi continue, afin de faciliter les reconversions, d'autant plus importante que la grappe d'innovation liée à l'intelligence artificielle demande une adaptation particulière. En matière de mobilité, la mobilité résidentielle comme la mobilité pendulaire (Roulet, 2018) sont des freins majeurs à la bonne allocation des emplois et une politique de logement, axée sur la fiscalité des loyers comme sur la construction (État généraux du logement, 2018) doit permettre d'y remédier, dans un contexte de crise du logement majeure.

Les contraintes du commerce extérieur doivent également être surmontées au niveau européen, par une politique industrielle stratégique commune, mais aussi par un pilotage mieux ciblé des orientations budgétaires (2). Le cadre européen mis en place pour permettre des investissements communs dans des productions stratégiques, les projets importants d'intérêt européens communs (PIIECS) vont dans la bonne direction, celle d'une mutualisation des investissements.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

Epreuve : COMPOSITION D'ÉCONOMIE

Session : EXTERNÉ

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

La question énergétique est à ce titre particulièrement stratégique (Cepii, 2022, Rétaux stratégique : la clairvoyance chinoise), en matière de diversification des approvisionnements, mais aussi de production sur le sol européen.

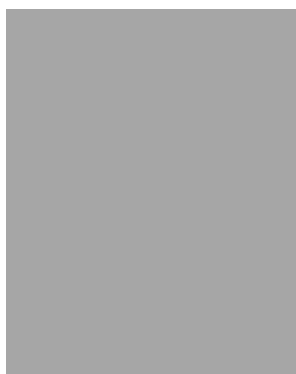
Néanmoins, ces investissements et cette stratégie commune nécessitent une plus grande intégration budgétaire, qui doit notamment passer par la mise en place du 3^{ème} pilier de l'Union bancaire, la garantie européenne des dépôts. D'une façon plus générale, la politique macroéconomique de la BCE doit limiter les ajustements asymétriques (Artus), afin que la zone euro soit plus résiliente dans son ensemble à d'éventuels chocs sectoriels. Cela permettra une meilleure allocation de l'épargne et l'utilisation de l'excédant courant de la zone euro au profit d'investissements communs.

Les contraintes que fait peser le commerce extérieur sur l'économie française mettent en évidence les enjeux que connaît son marché du travail, mais elle est indissociable de la politique économique européenne.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Concours externe d'administrateur territorial

cadmex comp economie (1) (Épreuve commune/epreuves écrites)



Note de délibération : 12 / 20

Note de correction : 12 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp economie (1) (Épreuve commune/epreuves écrites)	12	12/	20

Correction 1 :

Appréciation : Si l'exercice est maîtrisé dans la forme, le fond demeure très incomplet - et trop grande faiblesse de la mobilisation de la théorie

Correction 2 : Appréciation : Des indications intéressantes, raisonnement peu théorique, mais dans l'ensemble, le candidat a bien compris le sujet et sait avancer des arguments intéressants. Le style est précis et adapté pour cet exercice. Copie correcte dans la moyenne d'ensemble. La note est confirmée par la relecture, nous sommes dans la moyenne d'ensemble. C'est bien.

Harmonisation :

Appréciation :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet : Comment surmonter les contraintes du commerce extérieur ?

Selon le classement EY de 2023, la France est la première destination européenne des investissements directs étrangers (IDE). Pourtant ces investissements produisent moins d'emplois en France que dans les autres pays européens comme l'Allemagne. Le classement masque également les moindres performances françaises sur la scène internationale en matière de commerce notamment.

Le commerce extérieur, renvoyant aux échanges de biens et services avec les autres pays, dits le reste du monde, a connu un développement sans précédent lors des dernières décennies dans le contexte de la mondialisation. Les bienfaits attendus du commerce international soulignés par les économistes classiques dont Ricardo ont ainsi mené à une fragmentation des chaînes de valeur mondiales (Porter) et une intensification des échanges commerciaux. Si le commerce extérieur offre de nouveaux débouchés à la production nationale et peut accroître le bien-être du consommateur par une diminution des prix et une différenciation des produits (Krugman), il fait également peser d'importantes contraintes sur les économies. La compétitivité-prix accrue par la mondialisation a joué un rôle important dans la désindustrialisation affectant les territoires et la croissance. La fragmentation des chaînes de valeur a accru la dépendance extérieure aux consommations intermédiaires importées comme l'a montré la crise sanitaire. Ces contraintes sont visibles dans le calcul de la balance commerciale française, mesurant la différence entre les exportations et les importations, déficitaire depuis 2003 concernant les échanges de biens. Ce déficit commercial persiste du fait de facteurs structurels et s'est récemment aggravé en lien avec des facteurs conjoncturels pour atteindre 164 milliards d'euros en 2022. Or un tel déficit commercial affecte les équilibres économiques français et pèse sur la croissance. Les pouvoirs publics ont donc mis en œuvre des politiques industrielles

et commerciales dans le but de renforcer la compétitivité française et européenne. Cependant, ses politiques peinent à produire des effets durables comme en atteste la récente dégradation du solde commercial français. Pourtant, les enjeux de souveraineté et de résilience des territoires face au reste du monde demeurent prégnants.

Dès lors, face au déficit de la balance commerciale française, les pouvoirs publics peuvent-ils renforcer durablement la compétitivité et la résilience des territoires ?

La dégradation de la balance commerciale française dans le cadre de la mondialisation a conduit les pouvoirs publics à développer des politiques commerciales et industrielles de soutien à la compétitivité (I). Cependant, la récente aggravation du déficit commercial doit conduire à un renouvellement de ces politiques à même de renforcer durablement la compétitivité et la résilience des territoires (II).

X

X

X

Face à la dégradation de la balance commerciale française dans le contexte de la mondialisation (A), les politiques industrielles et commerciales ont été renforcées pour accroître la compétitivité française (B).

La compétitivité accrue par la mondialisation a mené la France à perdre des parts de marché et se désindustrialiser ce qui affecte durablement sa balance commerciale.

Dans un contexte de compétitivité renforcée par la mondialisation, la France a perdu des parts de marché dégradant sa balance commerciale. Le commerce international mène à une spécialisation des économies selon leur avantage comparatif selon le théorème développé par Ricardo. Or la France

est marquée par un coût du travail élevé comparativement au reste du monde et notamment aux économies émergentes. Sa compétitivité-prix est donc plus faible. Or l'intensification des échanges liée à une réduction des coûts des transports a permis aux pays émergents de capter de nouvelles parts de marché tandis que les économies développées dont la France en ont perdues. Les exportations de biens sont même devenues inférieures à ses importations de biens depuis 2003. La dernière balance commerciale française excédentaire date de 2002 (INSEE). Depuis ce déficit commercial s'est accru pour atteindre 85 milliards d'euros en 2021. Toutefois cette dégradation de la balance commerciale ne touche pas l'ensemble des pays européens. L'Allemagne a pu notamment conserver une balance excédentaire par un positionnement des biens produits dans le haut de gamme et une compétitivité hors-prix plus élevée.

La désindustrialisation liée en partie à la mondialisation pèse durablement sur la balance commerciale française. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la désindustrialisation des territoires français depuis les années 1980 tels que la déformation de la demande ou l'externalisation vers les services. La concurrence étrangère y a également contribué même si son impact est difficile à estimer. Selon H. Demmou, il peut expliquer environ un tiers de la perte d'emplois industriels en France ("L'emploi industriel en France 1980-2007", INSEE, 2010). La désindustrialisation s'est traduite par une perte de deux emplois industriels sur cinq entre 1980 et 2007 et la fermeture d'unités de production qui a particulièrement affecté les territoires du Nord et de l'Est. Elle a des conséquences de long terme sur les capacités de production et donc la balance commerciale. Celle-ci dépend en effet grandement des capacités de l'économie à produire suffisamment pour couvrir les besoins nationaux, et donc moins importer, mais aussi vendre ses produits à l'étranger, et donc exporter davantage. Or la désindustrialisation affecte les capacités de production par plusieurs canaux. Les fermetures d'usines diminuent les unités de production disponibles et en état de produire. Les pertes d'emplois peuvent quant à elles affaiblir les compétences humaines sur le long terme par des effets d'hystérèse (Hans et Sumner). Le retard pris en terme d'innovation et de recherche accroît aussi la distance à la frontière technologique cruciale en terme de compétitivité (Aghion et Howitt).

*

Le renouveau des politiques industrielles et commerciales depuis les années 2010 vise alors à renforcer la compétitivité des territoires français.

et européens.

Depuis les années 2010, les politiques nationales industrielles ont vocation à rétablir la compétitivité-prix française. Alors qu'elles avaient été quasiment arrêtées dans la décennie précédente, les politiques industrielles françaises ont été réactivées à la suite du rapport Gallois en 2012. L'objectif était de rétablir la compétitivité-prix des exportations françaises par différents canaux. Le levier fiscal a été mobilisé pour diminuer la fiscalité de la production. Des exonérations comme le crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises ont été mises en place. Celui-ci a été remplacé par une baisse des cotisations sur les bas salaires. Pour diminuer le coût du travail, le marché du travail a été flexibilisé et les hausses du salaire minimum modérées. Le levier de déflation salariale a été utilisé par tous les pays de l'Union européenne (UE), comme les lois Hartz en Allemagne, puisque le canal du taux de change ne pouvait pas être mobilisé dans l'Union. Des différents programmes d'investissement d'avenir (PIA) visaient aussi à soutenir le développement industriel.

Au niveau territorial, les politiques industrielles se sont appuyées sur le développement des pôles de compétitivité. En effet, la nouvelle économie géographique (Krugman) met en avant les effets d'entraînement provoqués par la concentration géographique. Depuis 2004, la politique des pôles de compétitivité vise ainsi à créer des "clusters" (Porter) rassemblant lieux de production, de recherche et d'enseignement. Elle a permis la création de pôles majeurs dans l'aéronautique dans le Sud-Ouest ou la pharmacie dans la plaine de Saclay, pesant sur la scène internationale par leurs exportations.

La politique commerciale européenne est complexe à mener face aux disparités de la zone euro et les objectifs multiples de l'UE. La politique commerciale de l'UE passe notamment par des accords commerciaux bilatéraux avec d'autres zones commerciales importantes pour favoriser les échanges. Toutefois son efficacité est limitée par les disparités entre Etats membres en termes de niveau de balance commerciale comme de combinaison productive. Ses différences expliquent aussi les effets différenciés des variations de l'euro et de la dette pour l'Union de s'appuyer sur le canal du taux de change. En outre, les autres politiques de l'Union peuvent avoir des objectifs contraires à ceux des politiques commerciales. La mise en œuvre du marché carbone en vue de faciliter la transition écologique peut amoindrir la compétitivité. La

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

politique de la concurrence peut-quant à elle limiter la formation de champions européens à même de s'établir sur la scène internationale.

Le renouvellement des politiques de compétitivité rencontre alors des difficultés amplifiées récemment par les crises sanitaire et énergétique qui ont accru le déficit commercial français.

La forte dégradation récente de la balance commerciale suite aux crises (A) appelle les pouvoirs publics à renouveler leurs politiques commerciales et industrielles pour renforcer durablement la compétitivité et la résilience des territoires (B).

La forte dégradation actuelle du déficit commercial français face aux crises sanitaire et énergétique interroge la souveraineté des territoires français et européens.

Les crises sanitaire et énergétique ont fortement aggravé le déficit commercial français. Le déficit commercial sur les biens a doublé entre 2021 et 2022 pour atteindre 164 milliards d'euros en 2022. Il est estimé à 154 milliards en 2023. Cette dégradation marquée s'explique notamment par l'effet des crises. La crise sanitaire a notamment mené à un ralentissement de la production et donc des exportations moins dynamiques. La dépendance aux consommations intermédiaires exportées a allongé dans le temps ce ralentissement. La crise énergétique quant à elle a accru les effets de la reprise post-crise sanitaire et notamment l'inflation. La hausse des prix de l'énergie a ainsi accru le prix des importations et donc dégradé le solde commercial. L'effet

prix a été plus élevé que l'effet volume et explique cette dégradation rapide. Dans ce contexte de crises, la dépréciation de l'euro par rapport au dollar a renchééri le prix des importations et diminué celui des exportations aggravant également la balance commerciale.

La souveraineté économique et financière française est interrogée dans un contexte de retour du protectionnisme. La crise sanitaire a mis à jour d'importantes dépendances des économies européennes aux importations de produits stratégiques dont les médicaments. Cette dépendance au reste du monde risque de s'accroître aussi avec le changement climatique et la raréfaction des ressources notamment énergétiques. La capacité à répondre aux besoins nationaux de l'économie risque d'être particulièrement affectée. Dans ce contexte, certains pays mènent de nouvelles politiques protectionnistes à l'instar des Etats-Unis avec l'*Inflation Reduction Act* en 2022 ou la Chine avec un soutien financier appuyé sur ses entreprises industrielles. Les politiques protectionnistes, en théorie prohibées par le multilatéralisme, affectent négativement les balances commerciales européennes. La question de la souveraineté se pose aussi en matière financière au regard de l'accumulation de dette française détenue pour un tiers par des créanciers étrangers. Au-delà, l'essor des multinationales notamment dans le numérique constitue un nouveau défi pour la souveraineté nationale.

*

La compétitivité et la résilience des territoires français doit donc être renforcée par des politiques commerciales et industrielles de soutien et d'accompagnement des projets.

Au niveau européen, il est nécessaire de renforcer la politique commerciale en la conciliant avec les autres objectifs. Face au retour du protectionnisme, le niveau européen apparaît pertinent pour agir compte tenu de la taille du marché européen à l'échelle mondiale. Développer un *Buy European Act* peut par exemple être proposé pour consolider les débouchés de la production européenne. La réciprocité dans la mise en œuvre des accords

commerciaux gagnerait également à être renforcée par des clauses plus contraignantes et un meilleur contrôle de leur respect. La politique de la concurrence pourrait être davantage assouplie pour laisser émerger des champions européens à même de rivaliser sur la scène internationale. Les subventions accordées par les autres États à leurs entreprises peuvent être par exemple prises en compte lors du contrôle de rachat d'une entreprise par une autre susceptible d'exercer un monopole. La politique des projets importants d'intérêt commun (PIIEC) gagnerait à être davantage développée sur l'exemple de l'Airbus des battonnés.

Au niveau national, l'investissement matériel et immatériel doit soutenir et accompagner la reindustrialisation et l'exportation. Les mesures d'investissement en faveur de l'industrie comme le Plan France 2030 doté de 54 milliards d'euros vont dans ce sens. Elles doivent toutefois accompagner davantage les petites et moyennes entreprises (PME) dans l'ingénierie de leurs projets d'implantation comme d'export. L'innovation peut être renforcée par une réforme du crédit-impôt recherche (CIR) visant à le cibler davantage sur les PME (CAE, 2022). L'éducation est aussi un levier à mobiliser pour accroître les compétences techniques notamment en maîtrise de transition écologique et numérique (CAE, "Cap sur le capital humain pour renouer avec la croissance de la productivité", 2022). L'enjeu est de développer la compétitivité hors-prix et un avantage comparatif dans les secteurs les plus stratégiques. L'investissement dans les infrastructures est aussi crucial puisque celles-ci constituent des atouts français pour attirer les unités de production (CEPII, 2022). Les théories de la croissance endogène ont confirmé le rôle central de ces investissements dans l'innovation (Aghion), le capital humain (Pomeroy) et les infrastructures (Sala-Martin) pour soutenir la production et donc les échanges.

Les acteurs territoriaux ont un rôle de à jouer pour initier et accompagner le développement de projets locaux. L'enjeu est double puisqu'il s'agit à la fois de répondre aux besoins des territoires et de développer la production de biens à importer. L'évaluation du programme "Territoires d'industrie" par Bassel et Thuani montre qu'un investissement plus soutenu dans ce programme peut créer 450 000 emplois sur 10 ans en soutenant le développement de projets issus du territoire mais non exploités ("Le potentiel caché de nos territoires", 2023). Ce programme révélateur des "nouvelles politiques de développement territorial" (Rodrik) peut ainsi jouer un rôle de pour soutenir l'industrie et par la suite la balance commerciale. Il doit relever certains défis dont la question de la disponibilité du foncier et sa

connexion aux réseaux divers. Les initiatives portées par des intercommunalités dans ce domaine pour identifier et équiper le foncier industriel disponible peuvent être renforcées.

*

*

*

La dégradation de la balance commerciale française issue de facteurs structurels et conjoncturels constitue aujourd'hui une contrainte majeure pour l'économie française. Son impact sur la croissance potentielle et la résilience des territoires appelle dès lors à un renforcement des politiques européennes, nationales et territoriales permettant aux territoires de mieux répondre à leurs besoins et d'exporter.

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp economie (1) (Épreuve commune/epreuves écrites)	13	12	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Une bonne copie, sérieuse et claire pour son raisonnement, le plan est bien structuré, les exemples et les illustrations sont intéressants. cela aurait mérité d'être parfois plus précis, détaillé, notamment vers la fin de la copie avec une véritable conclusion. Néanmoins, note confirmée à la relecture de la copie, un candidat sur la bonne voie, largement dans la moyenne d'ensemble. C'est bien.

Correction 2 :

Appréciation : Raisonnement dans l'ensemble bien structuré. on peut regretter que la réflexion n'aille pas suffisamment loin pour mettre en valeur les enjeux théoriques cruciaux.

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours externe - administrateur territorial

Epreuve : Composition d'économie Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet : Comment surmonter les contraintes du commerce extérieur

Selon une note du Conseil d'analyse économique en 2018, l'hypothèse d'une guerre commerciale entre les États-Unis, l'Union européenne et la Chine, aboutirait à une perte durable de 2 à 3% du produit intérieur brut (PIB) pour chacun d'eux, soit autant d'effet économique que la crise financière de 2008. Cette donnée revêt une acuité particulière au regard des tensions protectionnistes sur les flux commerciaux dans les relations économiques entre les États.

Le commerce extérieur désigne les échanges, à la fois les importations et les exportations, des biens et des services entre les pays. L'objet de la politique commerciale est d'orienter ces différents flux, en les favorisant ou non. Depuis la Seconde guerre mondiale, notamment suite aux accords du GATT en 1947, les échanges commerciaux sont caractérisés par le libre-échange, c'est-à-dire la diminution voire la suppression des barrières tarifaires (comme les droits de douane) et non-tarifaires (comme les normes). La France s'est spécialisée dans la production de services, comme le soulignent ses excédents commerciaux en la matière (50 milliards d'euros en 2022, 36 milliards d'euros en 2021). Dans le même temps, depuis les années 1980, le pays s'est progressivement désindustrialisé en raison des choix de politiques économiques. Cela a notamment participé à l'émergence puis à la hausse du déficit de la ba-

Pance commerciale depuis le début des années 2000.

Malgré tout, si le développement du commerce international s'accompagne de gains de productivité et de bien-être, les tensions sur les importations et les exportations sont croissantes et se diversifient. D'une part, le déficit de la balance commerciale met notamment en évidence, au regard de sa structure, la dépendance de la France pour l'approvisionnement de biens, potentiellement stratégiques. Or, la crise sanitaire a souligné la faible résilience des chaînes de valeur ajoutée. D'autre part, l'accroissement du commerce international interroge sur sa soutenabilité environnementale du fait de la hausse des émissions de gaz à effet de serre. Enfin, les mesures protectionnistes récemment mises en œuvre, à l'instar du plan américain « Inflation reduction Act » de 2022, pour un montant compris entre 390 et 800 milliards de dollars sur la période 2023-2031 (CAE, 2023), pourraient conduire à défavoriser les exportations nationales et européennes voire à la délocalisation de producteurs et, de fait, accentuer le déficit de la balance commerciale et la perte de souveraineté.

Dès lors, dans un contexte de retour du protectionnisme, est-il possible de favoriser le développement d'un commerce extérieur durable tout en améliorant l'autonomie stratégique à l'échelle nationale et européenne ?

Si les échanges commerciaux internationaux représentent près de 60% par rapport au PIB mondial, le commerce extérieur est confronté à un triple mouvement de contraintes résultant de sa fragilité, de sa remise en cause partielle et à la poursuite des

objectifs de transition écologique (I). Aussi, à l'échelle nationale et européenne, des leviers économiques et d'accompagnement sont mobilisés afin de concilier la souveraineté, l'environnement et le retour du protectionnisme (II).

*

*

*

Si le commerce extérieur est en plein essor depuis 1947, la France se caractérise par une balance commerciale déficitaire depuis 2000 (A).

*

Les relations commerciales sont justifiées au regard des gains de productivité et de bien-être dont elles sont à l'origine. En effet, la théorie économique souligne les avantages pour les États d'ouvrir leurs économies. À cet égard, Ricardo (1817) prolonge les travaux d'Adam Smith (1776) sur les avantages absolus en développant sa théorie sur les avantages comparatifs. Selon lui, les États ont intérêt à se spécialiser, même s'ils ne sont pas les meilleurs dans ce domaine. Heckscher, Ohlin et Samuelson (1941) complètent cette théorie en précisant que le choix de spécialisation dépend de la dotation initiale du pays en facteur de production. Ainsi, depuis 1947, le volume des échanges commerciaux a été multiplié par 300 (OMC, 2023), avec une croissance près de deux fois supérieure à la croissance mondiale entre 1950 et 2007. Cette ouverture a permis aux consommateurs de disposer d'un plus large choix de produits (Hausman, 2003) et de diffuser les innovations (Aghion, 2005). Felbermayr et al. (2019) ont ainsi estimé que

L'adhésion des États à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a engendré 860 milliards d'euros de gains de prospérité. En France, le développement du commerce avec la Chine s'est accompagné d'une hausse de près de 1 000 euros du pouvoir d'achat par an et par habitant (CAE, 2020).

En France, depuis plus de vingt ans, la balance des échanges commerciaux est déficitaire. Depuis 2000, la France n'a plus enregistré d'excédent dans le cadre du commerce extérieur. Si en 2022 puis en 2023 le déficit a atteint près de 150 milliards d'euros, cela est lié à des facteurs conjoncturels, la hausse du prix de l'énergie et la dépréciation de l'euro face au dollar. En revanche, l'absence d'excédent s'explique essentiellement en raison de trois facteurs structurels. Tout d'abord, la désindustrialisation de la France. Depuis 1980, près de 2,5 millions d'emplois ont été supprimés, soit près de la moitié et la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB ne représente plus que 13,96% en 2022 (Rapport Alliso, 2023) contre 28,5% en 1980 (Direction générale du Trésor, 2014). Cette part reste de 20,48% en Italie et de 23,45% en Allemagne en 2022. Cela résulte en partie de la concurrence internationale, avec des coûts du travail plus faibles et une moindre taxation. Ensuite, les déficits trouvent également leur origine dans un nombre limité d'entreprises exportatrices, 12 000, contre près du triple en Allemagne. Enfin, certaines impositions ont pu conduire à favoriser les importations au détriment des exportations. C'est le cas de la contribution sociale sur les salaires (CSS), qui constitue « un impôt sur les exportations et une subvention aux importations » (France Stratégie, 2024), et représente 3,8 milliards d'euros en 2022. Or, au regard des contraintes sur le commerce international, cette situation est susceptible d'interroger la situation économique de la France.

Les flux commerciaux se caractérisent aujourd'hui par un triple mouvement de contraintes résultant de leurs fragilités, de leur remise en cause partielle ainsi qu'à la poursuite des objectifs de la transition écologique (B).



(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours externe - administrateur territorial

Epreuve : Composition d'économie Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

En premier lieu, le déficit de la balance commerciale conduit notamment à une perte de souveraineté et à une augmentation de la dépendance à l'égard de pays tiers. En effet, la délocalisation de la production des biens manufacturiers conduit la France à être moins résiliente sur sa production puisque davantage soumise aux tensions sur le commerce international. Par ailleurs, l'accumulation de dettes vis-à-vis du reste du monde rend la France plus dépendante à l'égard de ses créanciers. La dette publique globale atteignant aujourd'hui près de 3150 milliards d'euros (110,6% par rapport au PIB).

En deuxième lieu, les déficits pourraient continuer de progresser en raison de la mise en place de mesures protectionnistes par des États tiers. À cet égard, l'IRA, qui repose sur des incitations fiscales et des subventions liées à une production locale de technologies propres, au regard de son montant, crée une attractivité renforcée pour les entreprises d'y installer leur production. Bien que les clauses de localisme soient prohibées par l'OMC, tout recours ne peut aboutir du fait du non-renouvellement des membres de l'organe de règlement des différends, l'organe d'appel. Plusieurs entreprises européennes ont ainsi manifesté leur souhait d'installer leurs nouvelles productions aux États-Unis, notamment des entreprises allemandes de production de panneaux solaires.

En dernier lieu, la croissance des échanges internationaux, les importations comme les exportations, participe à la hausse des émissions de gaz à effet de serre. Les flux ont des effets directs et indirects sur l'environnement. D'une part, la hausse du transport

d'accompagner d'émissions de gaz à effet de serre. D'autre part, il existe, de manière indirecte, un effet technique, d'échelle et de composition (Copeland et Taylor, 2004). Si le premier a un effet positif, qui résulte de l'amélioration de la technique et de la baisse de l'intensité carbone, le deuxième a un effet négatif. Le troisième, l'effet de composition a un effet ambigu, celui-ci étant déterminé par les politiques de protection de l'environnement du pays producteur. Il peut donc être négatif dans le cas de pays qui sont considérés comme des hubs de pollution. Judith Suprio (2020) souligne le biais du commerce international pour les biens les plus émissifs en carbone. Dès lors, il existe un enjeu pour limiter les importations dans cette hypothèse. La relocalisation peut ainsi être une solution. L'INSEE (2023) affirme par exemple, dans le cas de la réindustrialisation, que la production de 1 milliards d'euros de valeur ajoutée de l'industrie automobile sur le sol national plutôt qu'à l'étranger, permet de diminuer l'empreinte carbone nationale de 170 kilotonnes.

*

*

Dès lors, à l'échelle nationale et européenne, des leviers économiques et d'accompagnement sont mobilisés afin de concilier la souveraineté, la protection de l'environnement et le retour du protectionnisme (II).

*

Afin de surmonter les contraintes liées au commerce extérieur, la France et l'Union européenne ont engagé leur réindustrialisation tout en intégrant les défis environnementaux et protectionnistes (A).

D'une part, à l'échelle nationale, la France poursuit une politique de l'offre afin d'augmenter la part de l'industrie dans la valeur ajoutée nationale, ce qui pourrait permettre de diminuer le déficit de la balance commerciale et renforcer sa souveraineté économique. Premièrement, depuis 2018, de nombreux impôts ont été réduits pour les entreprises et cela a bénéficié, par leurs effets, au secteur industriel. A cette date, la part de l'impôt sur les sociétés et des impôts de production représentait 15,7% du PIB en France contre 12,8% au sein de l'Union européenne. La diminution de l'impôt des sociétés de 33,3% à 25% depuis 2020, la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse pérenne de cotisations ainsi que la suppression partielle de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en 2021 puis totale d'ici à 2027 (pour la part communale et départementale) pour un montant de près de 20 milliards d'euros participent à la restauration de la compétitivité des entreprises industrielles. En effet, selon Rexecode (2023), ces mesures se concentrent dans leurs effets à 30% sur les entreprises industrielles, ce qui représente deux fois leur valeur ajoutée dans le PIB. Deuxièmement, pour faciliter leur développement et les relocalisations, plusieurs dispositifs ont été introduits. C'est le cas par exemple des sites industriels clés en main, créés à la suite du rapport Kasbarian (2019). Pour accélérer l'implantation, les démarches administratives et environnementales sont réalisées. En outre, le programme Territoires d'industries, qui concerne près de 180 territoires, permet également d'apporter un soutien financier. Il a permis de financer pour près de 5 milliards d'euros de projets depuis son lancement.

D'autre part, à l'échelle européenne, il est déployé une réponse à l'IRA ainsi qu'aux problématiques environnementales liées aux fuites carbone. En premier lieu, l'Union a adopté le «Temporary crisis aid transition framework» (TCTF) le 9 mars 2023, qui constitue l'une des réponses à l'IRA. Ce plan facilite la possibilité pour les États de verser des aides d'État en matière environnementale. Par ailleurs, le «Chips Act» permet également de renforcer le soutien des États au secteur des semi-conducteurs. La France a ainsi pu verser près de 7 milliards d'euros aux entreprises STMicroelectronics et GlobalFoundries pour leur permettre de poursuivre leur développement. En second lieu, la mise en place progressive du marché d'ajustement carbone aux frontières à partir de 2023 permettra de taxifier les produits intensifs en carbone qui sont importés au sein de l'Union européenne. Outre des recettes fiscales supplémentaires, cela pourrait conduire à faire évoluer les législations environnementales des pays exportateurs et, ainsi, réduire les contraintes environnementales générées par le commerce international.

Il convient ainsi de poursuivre ce mouvement national et européen en vue de réduire la balance commerciale tout en poursuivant et en renouvelant les échanges commerciaux internationaux (B).



Premièrement, les pouvoirs publics français pourraient poursuivre l'objectif de réduction de la balance commerciale en s'appuyant sur le renforcement de la politique industrielle, aux fins de diminuer les importations, et en menant une politique visant à favoriser les exportations. En premier lieu, la C3S, au regard de ses caractéristiques, pourrait être supprimée. Les entreprises ainsi que les associations d'élus sont davantage favorables à sa suppression qu'à celle de la CVAE. France Stratégie (2024) souligne par ailleurs que son montant est plus limité que la part de CVAE perçue par le bloc communal et départemental (10 milliards d'euros). Dès lors, la prochaine loi de finances pourrait

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen :

Concours externe - administrateur territorial

Epreuve :

Composition d'économie

Session :

2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Pu supprimer et pourrait être compensée par le maintien d'un montant équivalent de la CVAE qui ne repose pas sur la même assiette. En deuxième lieu, il paraît opportun d'augmenter la distribution de l'assurance-prospection, qui permet de soutenir les PTE primo-exportatrices. Par ailleurs Team France Export pourrait se voir confier, dans la continuité du rapport Allisio (2023), une mission spécifique pour développer un réseau d'entreprises françaises pour établir une stratégie de conquête de parts de marché à l'export, sur la base du modèle italien. En dernier lieu, une loi d'orientation économique, sur le fondement de l'article 34 de la Constitution, pourrait être élaborée pour définir une stratégie de long-terme, l'Alliance solidaire des Français à l'étranger (2022) propose a minima d'ici à 2040, pour définir les objectifs en matière de commerce extérieur et de souveraineté économique ainsi que l'identification des secteurs, compétences et entreprises à soutenir.

Deuxièmement, les pouvoirs publics européens devraient, dans le cadre de la politique commerciale, faire évoluer les accords vers davantage de prise en compte de la protection de l'environnement et, dans le cadre de la politique énergétique, tendre vers une plus grande autonomie. D'une part, comme souligné par Bugelbudi et al. (2013), les accords de libre-échange qui contiennent des clauses environnementales conduisent le pays le plus émetteur à se rapprocher des émissions du moins pollueur. Outre le renforcement des mécanismes de surveillance et de contrôle en matière environnementales, comme cela a été fait dans l'accord avec la

Nouvelle-Zélande, les accords commerciaux à venir de l'Union pourraient intégrer des clauses modulant le niveau de droits de douane en fonction des efforts progressifs réalisés par le partenaire économique (Rapport Ménagé-Mekyer, 2023). D'autre part, comme illustré par les importants déficits de la balance commerciale en France en 2022 et en 2023 en raison de la hausse des prix de l'énergie, il convient plus globalement pour l'Union de tendre vers une indépendance énergétique. Aussi, le Gouverneur de la Banque Centrale, François Villeroy de Galhau, appelle à entamer la réalisation d'une union verte des capitaux au regard des besoins de financement estimés à 500 milliards d'euros par an.

Les contraintes du commerce extérieur sont aujourd'hui essentiellement dues à la perte de souveraineté, à la protection de l'environnement et aux mesures protectionnistes. Dans ce contexte, il convient, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle européenne de poursuivre une politique commerciale conciliant ces différents enjeux sans que cela suppose l'abandon du libre-échange.

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp economie (1) (Épreuve commune/epreuves écrites)	14	12	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Une problématique bien exposée dans l'introduction ; une réflexion personnelle enrichie les développements, malgré un devoir inachevé

Correction 2 :

Appréciation : C'est long et documenté, des connaissances pertinentes. Ceci étant, la problématique n'est identifiée que de façon partielle et cela ne permet pas un traitement précis du sujet, c'est dommage car il y a du potentiel.

Harmonisation :

Appréciation :

Sujet : Comment surmonter les contraintes du commerce extérieur ?

Le déficit commercial de la France en 2022 atteint le montant historique de 164 milliards d'euros. Ce déficit s'inscrit dans une tendance structurelle de dégradation du solde commercial français depuis le début des années 2000. Ce déficit est une des causes de la stagnation de la croissance, et de la contraction du niveau de vie et de l'investissement, il résulte de plusieurs éléments contraignant le commerce extérieur de la France.

Le commerce extérieur est l'ensemble des échanges commerciaux réalisés entre les acteurs économiques d'un pays et le reste du monde. Le moteur du commerce extérieur réside dans les exportations, créatrices directes de valeur. Le développement du commerce extérieur, et plus globalement du commerce international, a été soutenu par la réduction progressive de contraintes techniques, économiques et fiscales.

La France et l'Europe font face à l'émergence de nouvelles contraintes sur le commerce extérieur, contraintes internes aux États, et relevant également de l'évolution de la structure du commerce international. Les crises sanitaire, économique et géopolitiques récentes ont aussi fait émerger comme prioritaires des enjeux de résilience et de souveraineté économique, releguant parfois au second plan l'objectif de réduction des contraintes pesant sur le commerce extérieur. Ces crises ont généralisé les

exportations françaises en raison de l'inflation et de tensions géopolitiques exacerbées. L'ensemble de ces évolutions peut faire du commerce extérieur une contrainte pour l'économie française, notamment en cas de forte dégradation du solde commercial et de la position extérieure de la France.

Ainsi, les contraintes, structurelles et conjoncturelles, du commerce extérieur français et européen doivent être surmontées par une action sur ses déterminants. Les leviers de cette action pourraient permettre de renforcer la compétitivité de l'économie française, d'augmenter le PIB potentiel et le niveau de vie.

Quels leviers de politiques industrielles et commerciales pourraient permettre de renforcer quantitativement et qualitativement le commerce extérieur français et européen ?

Historiquement, la mondialisation commerciale résulte d'une baisse des contraintes sur le commerce extérieur; toutefois, de nouvelles contraintes pèsent sur celui-ci et in fine sur l'économie française et européenne (I.). Les politiques industrielles et commerciales ont permis de limiter l'effet de certaines contraintes mais se sont révélées insuffisantes face aux nouveaux enjeux, rendant nécessaire un renforcement de la politique industrielle et un élargissement de la politique commerciale (II.).

*

*

*

Les contraintes du commerce extérieur ont historiquement diminué du fait de l'ouverture des économies des pays de l'OCDE, avant de faire face à de nouvelles contraintes structurelles et conjoncturelles (I.A.).

Le développement du commerce international au lendemain de la Seconde Guerre mondiale s'est fortement accéléré à partir des années 1980, en surmontant plusieurs contraintes structurelles. Les contraintes du commerce international sont en premier lieu des contraintes économiques liées à l'existence de droits de douane. Ces droits de douane renchérissent le coût des produits importés et limitent donc les échanges commerciaux. Les droits de douane ont ainsi diminué graduellement pour atteindre le taux moyen global d'environ 7% dans les années 1990 et de 3,9% en 2021. La diminution de ces droits est fortement marquée par le développement de zones de libre échange, voire de marchés uniques tels que le marché européen. Le développement des transports modernes de marchandises et des technologies de l'information et de la communication ont également permis une partielle "abolition de la distance" (Cairncross, 1997), distance qui limitait matériellement le commerce extérieur et l'accès aux marchés internationaux. Enfin, à partir des années 1980, la mondialisation financière a réduit les barrières relatives à l'accès aux marchés financiers.

La réduction de ces trois contraintes structurelles - économiques, matérielles et financières - ont permis une hausse du commerce international mondial. Entre 1990 et 2018, le commerce international est multiplié par 6 en volume, tandis que le PIB mondial est multiplié par 4. Le commerce extérieur permet aux acteurs économiques nationaux de générer de la valeur ajoutée par l'intermédiation des exportations. Ces évolutions modifient également en profondeur la structure de l'économie mondiale, à travers le développement de chaînes de valeurs, du commerce intra-branche, et du commerce intra-firmes.

Toutefois, le développement du commerce extérieur est ralenti par l'émergence de nouvelles contraintes structurelles et conjoncturelles.

Sur le plan structurel, quatre dynamiques freinent le développement du commerce extérieur pour les Etats européens. Premièrement, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée diminue depuis les années 1990, au profit des services. En France, l'industrie représentait 24 % de la valeur ajoutée en 1980, 19,31 % en 1997, et seulement 13,96 % en 2022. Le développement des services ne permet pas de compenser cette diminution car les services ne représentent que 20 % des exportations mondiales. Deuxièmement, l'intégration européenne limite l'émergence de "champions nationaux" en raison du principe de l'interdiction des aides d'Etat (articles 106 et 107 du TFUE) ainsi que des ententes (article 101 du TFUE). À l'inverse, des Etats non-européens tels que la Chine et l'Inde ont une politique proactive en matière de développement de tels "champions". Troisièmement, le développement des pays émergents diminue le nombre de parts de marché des économies européennes. Enfin, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) souligne que le développement de barrières non tarifaires telles que les normes sanitaires et environnementales pèsent sur le commerce international.

Au niveau conjoncturel, deux contraintes majeures pèsent sur le commerce extérieur français et européen : les contraintes relatives au prix des exportations et celles résultant de facteurs géopolitiques. Entre 2018 et 2019, l'administration de Donald Trump a mis en place une politique protectionniste particulièrement défavorable aux exportations européennes vers les Etats-Unis. Les mesures pénalisant les exportations du secteur du numérique et de l'acier et de l'aluminium n'ont ainsi été levées qu'en 2021. Le conflit russo-ukrainien a également conduit à une hausse des prix de l'énergie et des matières premières, renforcée par les sanctions prises à l'encontre de la Russie (Mulder, 2022).

L'inflation atteint en 2022 un taux de 9,2 % en zone euro et 5,2 % en France, en généralisant particulièrement l'industrie du fait d'une hausse du coût de l'énergie utilisée pour la production de biens destinés au marché. Ainsi, la hausse des coûts de production affecte la compétitivité-prix des produits européens.

Par conséquent, ces contraintes dégradent le solde commercial français, atteignant un déficit de 84,7 milliards d'euros en 2021 puis 164 milliards d'euros en 2022.

*

Les contraintes du commerce extérieur généralisent les exportations et l'économie par divers canaux (I.B.).

En premier lieu, ces contraintes affectent la compétitivité-prix de l'économie française et européenne. La compétitivité-prix dépend du taux de change, du taux de marge bénéficiaire, et des coûts de production. Le taux de change de l'euro diminue à court terme par rapport au dollar, si cette diminution pourrait en principe améliorer la compétitivité-prix européenne, l'effet sur la valeur des exportations n'est pas surcompensé par son effet en volume. Le taux de marge des entreprises a été fortement réduit dans les années 2000 afin de compenser l'appréciation de l'euro, ainsi, il n'est plus possible d'augmenter substantiellement la compétitivité-prix par une

contraction du taux de marge. Enfin, la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières dégradent la compétitivité - prix des exportations européennes. Les exportations françaises sont également davantage pénalisées en raison de coûts salariaux unitaires supérieurs à la moyenne européenne.

La contraction du taux de marge résultant de la compensation de l'appréciation de l'euro dans les années 2000 a réduit l'investissement potentiel des entreprises, source d'amélioration de la compétitivité hors-prix. France Stratégie distingue en 2016 trois sources qualitatives de la faiblesse de la compétitivité hors-prix de l'économie française : le déficit de compétences, des déficiences managériales, et une trop faible intégration du numérique dans les entreprises. À ces facteurs peuvent également être ajoutées des faiblesses liées au positionnement commercial et stratégique des exportateurs et entreprises françaises. Ainsi, en 2015, le CEPii souligne que la spécialisation géographique de la France - orientée vers le marché européen - ne cible pas assez les marchés des pays émergents, plus dynamiques. Enfin, la tendance à la délocalisation des productions françaises réduit la valeur des exportations potentielles (INSEE, 2014).

Face à ces nouvelles contraintes, le commerce international peut lui-même devenir une contrainte pour l'économie française. La perte de PIB potentiel réduit le pouvoir d'achat des agents économiques et leurs capacités d'investissement. La position extérieure de la France atteint 32,3% de son PIB, créant une dépendance vis-à-vis de ces créanciers et la

rapprochant du seuil d'alerte européen de 35% du PIB.

Ainsi, les politiques industrielles et commerciales disposant de certains instruments permettant d'agir sur ces contraintes, qui sont autant de leviers.

* *

La politique industrielle a permis de limiter la baisse de la compétitivité des économies européennes, tandis que les politiques commerciales se sont révélées insuffisantes (II.A.).

En matière de politique industrielle, les politiques publiques mises en œuvre à la suite du rapport Gallois de 2012 ont permis d'améliorer la compétitivité-cout française. En effet, le crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE) mis en place en 2013 et transformé en baisse pérenne de cotisations sociales en 2019 a permis une réduction des coûts salariaux unitaires jusqu'à 2,5 SMIC (pour le CICE). Le pacte de confiance et de responsabilité a permis à partir de 2014, une baisse de la fiscalité de production, par l'intermédiaire de la diminution de l'impôt sur les sociétés et de la C3S.

À partir de 2020, dans le contexte de la crise sanitaire puis de la relance économique, les exportations françaises ont été soutenues au moyen du soutien à l'industrie. À court terme, le prêt garanti par l'Etat, l'activité partielle, le report de charges fiscales, et le fonds de solidarité ont permis le maintien de capacités productives. Par la suite, la suppression de 20 milliards d'euros d'impôts de production, de la CVAE (2023-2027) et le soutien direct à l'investissement par le plan France relance et France 2030 ont été un soutien marqué à l'industrie et aux entreprises exportatrices.

F. David et D. Léonard font le constat dans La Tribune (7 décembre 2023) que la politique commerciale française, en particulier le soutien à l'export, est relativement faible par rapport aux enjeux industriels. En effet, la politique de soutien à l'export est fondée depuis 2016 sur Team France Export, guichet unique regroupant l'action de la BPI France, Business France et des régions. Le soutien à l'exportation est limité du fait d'une trop faible compétence internationale de la BPI France et d'un trop faible nombre d'entreprises exportatrices selon les auteurs de l'article. La politique commerciale résulte également d'arbitrages européens. Les normes européennes permettent progressivement une intervention publique plus importante en matière de politique industrielle et commerciale à travers les PIIEC. En 2023, les conditions relatives aux aides d'Etat ont également été clarifiées en matière de transition écologique. Cette ouverture européenne permet une action plus proactive en matière de lutte contre les contraintes du commerce extérieur.

X

Afin de surmonter les contraintes sur le commerce extérieur, il est possible d'agir sur les politiques industrielles, commerciales, tout en intégrant les enjeux de transitions environnementale et numériques dont l'intégration tardive pourrait générer de nouvelles contraintes (II.B.).

En matière de politique industrielle, la France étant proche de la frontière technologique, les pouvoirs publics doivent prioritairement soutenir l'innovation (Aghion, Hopenhayn, Lèvy, 2004). Afin de poursuivre l'objectif de rééquilibrage de la balance

commerciale, le soutien à l'innovation pourrait être ciblé en premier lieu sur des productions où la France bénéficie déjà d'une position internationale importante (Rapport "Faire de la France une économie de rupture technologique"). L'intervention directe de l'Etat au capital de certaines sociétés pourrait également être rationalisée en tenant compte des préconisations formulées par la Cour des Comptes en 2017. Selon la Cour des comptes, des objectifs chiffrés de taux de participation de l'Agence des participations de l'Etat (APE) doivent être établis. Enfin, l'OFCE (2023) souligne dans son rapport annuel sur l'économie française 2024 que la stratégie de développement de l'intelligence artificielle repose trop sur des coopérations intra-nationales. Ainsi, un renforcement de la coopération européenne dans ce secteur semble nécessaire afin de mieux concurrencer les Etats-Unis, la Chine et la Corée du Sud, qui détient plus de la moitié des brevets en IA.

En matière de politique commerciale, il est nécessaire de favoriser la hausse du nombre d'entreprises exportatrices. Ainsi, la BPI pourrait cibler une communication spécifique à l'égard des PME et TPE de certains secteurs dans lesquels la demande mondiale est croissante. Le rapport d'information sur le déficit commercial de l'industrie (2023) préconise un renforcement de Team France Export, en particulier dans l'accompa-

gramment des lauréats des crédits de France 2030. Au niveau européen, les aides d'État pourraient être autorisées par un motif d'intérêt économique industriel particulier, et le cadre des PIIEC pourrait être davantage utilisé compte-tenu de la réussite du PIIEC relatif aux batteries.

Enfin, il est nécessaire d'anticiper les potentielles contraintes à venir résultant de la transition écologique et numérique.

En premier lieu, il est nécessaire d'intégrer de manière précoce les contraintes normatives environnementales, qui à long terme peuvent renforcer la compétitivité des économies (Porter et Linde, 1995). Cette intégration est ainsi déployée progressivement en Union européenne.

En second lieu, il est nécessaire d'accompagner les entreprises dans ces transitions. Le rapprochement des liens entre régions et universités pourrait y contribuer (E. Wörth, 2024).

En dernier lieu, afin de limiter les émissions carbonees importées, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) initié en 2023 sera intégralement déployé en 2027.

L'intégration précoce de ces éléments permettra de limiter les contraintes, qui ont vocation à être généralisées, liées aux transitions.

X

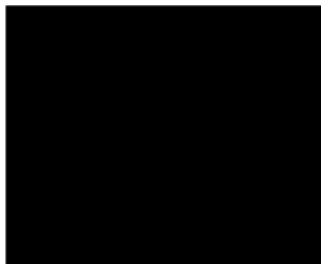
X

X

Ainsi, face aux tendances structurelles et aux éléments conjoncturels pesant sur le commerce extérieur et ses effets, le développement industriel innovant et soutenable ainsi qu'un assouplissement du commerce extérieur européen permettrait de surmonter certaines contraintes actuelles.

Concours externe d'administrateur territorial

cadmex comp economie (1) (Épreuve commune/epreuves écrites)



Note de délibération : 14 / 20

Note de correction : 14 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp economie (1) (Épreuve commune/epreuves écrites)	15	13	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Bon devoir, démontrant une capacité d'analyse et de réflexion de la part du candidat

Correction 2 :

Appréciation : Des connaissances et des références, c'est bien en ce que la copie démontre de solides bases économiques et du travail. Les propositions sont générales et la problématique n'est pas clairement identifiée, ce qui est dommage car il y avait les outils pour mieux répondre à la question.

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Extérieur (concours d'administrateur territorial)

Epreuve : Composition d'économie (épreuve 1) Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet : comment surmonter les contraintes du commerce extérieur ?

Le refus de ratification de l'accord commercial entre l'Union européenne (UE) et le Canada, CETA (2017) en mars 2024 par le Sénat, ^{du} ~~tenant~~ paradoxe du commerce extérieur. Il s'agit à la fois d'une opportunité de développement économique via l'accès à de nouveaux marchés, mais aussi d'une concurrence nouvelle exposant l'industrie nationale à des risques de faillite, notamment lorsque les conditions de production ne sont pas suffisamment favorables pour les deux parties.

Le commerce extérieur représente l'ensemble des échanges de biens, services, revenus et financements entre un pays et le reste du monde. Il est retracé par la balance extérieure, toujours égale à zéro, recensant les différents flux annuels. Le commerce extérieur est représenté par le solde courant. Lorsqu'il est déficitaire, cela signifie que le pays exporte moins qu'il n'importe, et qu'il a une dette vis-à-vis du reste du monde. Cette dette lui permet de financer les importations. Le contexte récent de crise sanitaire, tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient et de transition énergétique fait peser des contraintes sur le commerce extérieur par la réduction de la demande adossée et de l'offre. Aussi, la hausse des prix (inflation) pèse sur la compétitivité française et ses exportations. Enfin, un repli protectionniste des États-Unis et de la Chine pèse également sur le commerce extérieur de la France.

Depuis les années 1990, le commerce mondial s'est fortement développé. La mondialisation a étendu les chaînes de valeur et processus de production. La France, d'abord excédentaire, a progressivement vu son solde courant devenir déficitaire, jusqu'à -34 Md€ en 2023, dont -99 Md€ pour les biens. Différents facteurs expliquent ce phénomène, conjoncturels, mais aussi structurels avec des délocalisations d'industries notamment.

Cette position déficitaire n'est pas mauvaise en soi, mais elle est susceptible de favoriser certains risques, notamment pour l'autonomie stratégique, la stabilité financière et les finances publiques, et la croissance, dans un climat économique peu stable. Pour cette raison, l'intervention de l'État ^{est} justifiée, et des politiques publiques mises en place pour favoriser la compétitivité de l'économie française, l'export de biens et services et une capacité à maintenir cela sur le long terme. Toutefois, le solde courant demeurant déficitaire à ce stade, des marges de manœuvre existent pour renforcer le commerce extérieur de la France.

Comment, dans un contexte de progressive désinflation et d'incertitude géopolitique, rééquilibrer la balance commerciale de la France ?

La balance commerciale de la France, devenue déficitaire, pourrait fragiliser l'économie française à moyen terme (I). Si le renforcement de la compétitivité de l'économie et le soutien à l'export ont favorisé un retour à l'équilibre, ces stratégies doivent être renforcées face aux enjeux contemporains (II).

*

*

*

La situation du commerce extérieur de la France, devenue déficitaire, est à la fois conjoncturelle et structurelle et présente des risques à moyen terme (I).

Le commerce extérieur de la France s'est développé depuis les Trente glorieuses, mais est aujourd'hui en situation déficitaire (A).

La France a bénéficié de l'accroissement des échanges mondiaux après la Seconde guerre mondiale et dans les années 1990. La baisse du coût du transport et la réduction des barrières tarifaires aux échanges ont mondialisé l'économie. Cela est justifié par des avantages comparatifs (Ricardo), qui montrent que toute économie a un

intérêt à l'échange (ex. préférence pour la diversité). Les économies se sont spécialisées pour tirer profit de leurs facteurs de production les plus abondants et réaliser des gains à l'échange. Le cadre institutionnel de l'Organisation Mondiale du Commerce a permis l'adoption de règles communes. Au niveau européen, le marché unique et l'Union économique et monétaire ont permis de multiplier les échanges entre États-membres, en s'affranchissant des barrières à l'échange. Ainsi, l'UE est le principal marché à l'export des États-membres, et de la France. Cette dernière bénéficie des accords de libre-échange négociés par l'UE au titre de ses compétences, par exemple avec le Japon et la Nouvelle-Zélande.

Néanmoins, le commerce extérieur de la France a subi une dégradation continue, amplifiée notamment par la crise sanitaire du COVID. En 2023, son solde courant s'élève à -34 Md€ après -50 Md€ en 2022. Elle est particulièrement déficitaire concernant les biens. La balance des biens est passée de +23 Md€ en 1997 à -164 Md€ en 2022, pic négatif, avant de revenir à -99 Md€ en 2023. La balance des services demeure excédentaire, portée par le tourisme, de même que celle des revenus. Le déficit des biens s'explique par la hausse du prix de l'énergie, dont la France est déficitaire en production, ainsi que le secteur automobile. En revanche, la France est exportatrice dans les secteurs de la Chimie, l'aéronautique, ou encore les parfums et cosmétiques. En termes de stock, la position extérieure nette de la France est autour de -24,1% PIB en 2022, un niveau inférieur au seuil d'alerte européen de -35%. Néanmoins, le risque de détérioration demeure important, dans le contexte de retour des tensions commerciales, notamment entre les États-Unis et la Chine, qui impactent les prix à l'importation et les exportations françaises par la modification des prix et la baisse de l'offre et de la demande.

*

Le déficit du commerce extérieur de la France s'explique par des facteurs conjoncturels et structurels, susceptibles de fragiliser la croissance et la soutenabilité des finances publiques (B).

La dégradation du commerce extérieur de la France est due à la multiplication récente des crises, ainsi qu'à un seul

de l'industrie dans la valeur ajoutée. La crise sanitaire a fortement ralenti le commerce mondial (-7 points de PIB au niveau mondial, à la fois par la baisse de l'offre (indisponibilité des facteurs de production, transport interrompu) et de la demande, en situation de confinement. À son issue, la guerre en Ukraine a renchéri le coût de l'énergie de plusieurs pays, dont la France, avec l'embargo sur le gaz russe. En complément de cet effet direct, l'inflation en zone euro a pesé sur la production et la compétitivité-prix, avec la hausse des coûts de production. S'élevant à 4,9% en 2023, elle ralentit progressivement (12,2% en mai 2024) sous l'effet de la hausse des taux directeurs de la Banque Centrale européenne (BCE). Aussi, la dépréciation de l'euro face au dollar a pesé sur le commerce extérieur. Cette dégradation du commerce extérieur est aussi due à des facteurs structurels. La délocalisation d'usines vers des pays où la main d'œuvre est moins coûteuse a contribué à la baisse de la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB de 5 points par rapport à 1997 (rapport Allio, 2023), et se situe aujourd'hui à 13,96%, un niveau inférieur à l'Italie et l'Allemagne. La productivité a également baissé (rapport Galois, 2012) et contribué au recul des parts de marché françaises dans les exportations de l'UE (rapport Allio, 2023). Aussi, des stratégies privées des grandes entreprises françaises ont conduit à des délocalisations. Cependant, la compétitivité hors-prix se maintient dans certains secteurs, le luxe notamment. Aussi, la baisse du solde commercial des biens est en partie compensée par une hausse des échanges de services, inhérente au déplacement de l'économie vers le secteur qui concentre aujourd'hui l'essentiel de la main d'œuvre.

Si la dégradation du solde ne s'interrompt pas, des fragilités pourraient apparaître pour la croissance, l'autonomie stratégique et les finances publiques. En effet, la croissance dépend de la production de valeur ajoutée. Augmenter les exportations favorise donc la croissance, qui à son tour alimente les recettes publiques. La croissance française, après la crise COVID, est assez faible : elle s'élève à 0,9% en 2023 et devrait atteindre 1% en 2024 (programme de stabilité 2024-2027). Renforcer la résilience et le développement des entreprises est donc nécessaire pour favoriser le commerce extérieur et augmenter la croissance. Aussi, le déficit commercial traduit un état de dette à l'égard du reste du monde : ce déficit est financé par l'endettement financier. Or, si la situation de la France vis-à-vis de sa dette était plutôt positive avant la crise COVID grâce à un effet

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours d'administrateur territorial externe

Epreuve : Composition d'économie (épreuve 1) Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

baux de neige favorable (taux d'intérêt nominal inférieur à la croissance), les niveaux records de dette publique modifient peu à peu cette situation. La France a été placée en procédure pour déficit excessif le 31 juin 2024, après que son déficit ait atteint 4,9% en 2023 et sa dette 110% du PIB en 2023. La notation de sa dette par les agences de notation a également été baissée à AA- par Fitch et S&P, ce qui pourrait renchérir la charge de sa dette et compliquer son financement. En outre, un déficit commercial peut présenter des risques pour l'autonomie stratégique et la sécurité des approvisionnements. La DT Trésor a réalisé une étude pour identifier les risques pesant sur certains produits, notamment des molécules pharmaceutiques ou matières premières nécessaires à la transition écologique. Ainsi, le déficit commercial de la France pourrait être rééquilibré par l'intervention de l'Etat pour diminuer le poids des contraintes du commerce extérieur sur l'économie française. Toutefois, il faut préciser que tout déficit commercial n'est pas mauvais. Les Etats-Unis, par exemple, sont également en déficit. L'équilibre commercial doit être adapté aux besoins de l'économie en question, notamment pour investir dans des dépenses productives.

*

*

Ainsi, le solde du commerce extérieur de la France est à la fois une contrainte - déficitaire -, il crée une situation de dépendance vis-à-vis du reste du monde -, et lui-même contraint par la situation de l'économie mondiale et le modèle de production français. Afin de surmonter ces barrières, les pouvoirs publics doivent intervenir pour créer des conditions favorables de développement du commerce.

*

*

La politique de relance, de renforcement de la compétitivité et d'export doit se poursuivre durablement par le renforcement des échanges internationaux et le positionnement sur des secteurs stratégiques (II).

Le renforcement de la compétitivité de l'économie, le soutien à l'export et la relance budgétaire ont permis de passer le cap des crises (A).

Des politiques nationales ont permis de renforcer la compétitivité des entreprises françaises. La compétitivité-prix s'est accrue avec des politiques de baisse du coût du travail (CICE puis exonération durable de cotisations sociales en 2019) et de flexibilisation du travail (loi El Khommi 2016, ordonnances travail de 2017), par exemple sur la possible négociation des horaires de travail au niveau de l'entreprise. En parallèle, les coûts de production ont baissé avec la baisse des impôts de production, dont la suppression de la taxe professionnelle puis de la CVAE (reporté en 2017 par la LFI 2024). La compétitivité hors-prix a été favorisée par des politiques d'innovation, comme la mise en place du crédit impôt recherche mais aussi des pôles de compétitivité. Les derniers s'appuient sur des stratégies d'agglomérations (Krugman, 1991) et favorisent les synergies sectorielles dans un territoire, par exemple l'aéronautique dans la région toulousaine. Aussi, le rôle des régions s'est affirmé avec la loi NOTRe (2015), les consacrant comme cheffes de file du développement économique, de la formation et du transport inter-urbain. Leur rôle est donc essentiel pour favoriser le développement des entreprises locales, et l'adéquation entre les besoins de main d'œuvre et l'offre de formation, ainsi que pour organiser les mobilités vers les lieux de travail.

En parallèle, des politiques nationales et européennes ont permis de répondre à la crise (Covid) tout en favorisant le positionnement de l'industrie vers des secteurs stratégiques pour l'avenir. Le plan France Relance (100 Md€), en partie alimenté par le plan Next

Génération EU européen a soutenu l'industrie pendant la crise. Puis, le plan France 2030, d'un montant de 54 Md€ sur 5 ans et intégrant le plan d'investissement d'avenir 4 (2014), a fondé une stratégie à moyen terme. Il a pour objectif de mieux produire (ex. développement de l'hydrogène), mieux vivre (ex. alimentation durable) et mieux connaître (ex. new space). Ainsi, ces programmes ont orienté les investissements vers des segments de marché à haute valeur ajoutée et pouvant exporter des produits. Aussi, la loi industrie verte (2023) a pour objectif de favoriser un développement industriel respectueux de l'environnement, par exemple en réhabilitant des friches ou en proposant un foncier "clé en main" pour les industriels, sans artificialiser de nouveaux sols. À l'échelle européenne, un premier programme d'intérêt économique européen commun (PIEEC) a été créé pour produire des batteries, et le Net Zero Industry Act (2023) vise à augmenter les investissements dans des secteurs stratégiques. Enfin, un écosystème d'accompagnement de l'export a été constitué en France. Une offre de services est proposée par Business France, et des financements dédiés ont été mis en œuvre par Bpifrance. La Team France Export, qui réunit des opérateurs de l'export (Business France, Bpifrance, régions, CCI...) dispose de plus de 100 relais territoriaux pour accompagner les entreprises et notamment les PNE.

*

Néanmoins, pour faire durablement face aux contraintes du commerce extérieur, les liens partenariaux et le positionnement sur des secteurs à haut potentiel doivent être renforcés (3).

En premier lieu, la capacité à échanger avec les partenaires commerciaux peut être renforcée. D'une part, l'écosystème d'export peut être approfondi. À l'échelle régionale, des réseaux d'entreprises pourraient être développés afin de favoriser les échanges entre entreprises exportatrices et entreprises intéressées pour exporter. Cela favoriserait les retours d'expérience, et pourrait par exemple permettre aux PNE, qui ne représentent que 6% des entreprises exportatrices, de bénéficier de conseils. Aussi, la mise à disposition d'une offre d'accompagnement gratuite de Business France et Bpifrance ^{aux PNE} pourrait faciliter leur entrée dans les entreprises exportatrices, éventuellement complétée par une offre complémentaire payante en phase plus appropriée.

Enfin, le plafond de déficit pour la garantie d'assurance-protection pourrait être augmenté (Rapport Allier, 2023), à condition de ne pas occasionner un coût trop important dans le contexte budgétaire contraint. D'autre part, la signature de traités commerciaux au niveau européen doit se poursuivre : le protectionnisme n'est pas une réponse aux enjeux économiques actuels. En revanche, afin de favoriser les équilibres entre parties signataires, des clauses mises permanentes doivent être insérées, tel qu'il a suggéré Emmanuel Macron en visite au Brésil en avril 2024.

En second lieu, le positionnement sur des secteurs à haut potentiel doit se poursuivre, et inclure davantage les PNE. Ces secteurs, identifiés par leur haute valeur ajoutée ou par leur intérêt stratégique, sont notamment l'intelligence artificielle ou les technologies nécessaires à la transition écologique (ex. fabrication de semi-conducteurs). D'abord, le CIR pourrait être revu en abaissant le seuil d'accès, pour faciliter son utilisation par les PNE, mais en modulant le montant, pour éviter un effet d'aubaine pour les grandes entreprises (CAE, 2022). Ensuite, les pôles de compétitivité pourraient être moins nombreux, afin d'éviter le saupoudrage des financements, et être concentrés sur des secteurs stratégiques (Cour des comptes, 2023). Enfin, les politiques d'éducation et de formation sont nécessaires à la fois pour l'innovation, mais aussi pour l'exportation. Après le "choc des savoirs" annoncé par Gabriel Attal, des mesures doivent être effectivement prises pour renforcer les compétences, notamment scientifiques, et ce pour femmes et hommes, dans tous les territoires (Jaravel, Marie Curie habite dans le Nord-Pas de Calais). La région possède un rôle dans ce déploiement de la formation et doit pouvoir offrir des formations dans des secteurs à haut potentiel, qui attireront potentiellement des entreprises sur leur territoire, si une main d'œuvre formée s'y trouve.

*

*

*

En somme, le déficit commercial extérieur de la France s'est intensifié avec les crises, la baisse de la productivité, la désindus-

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours d'administrateur territorial - externe

Epreuve : Composition d'économie

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

-tialisation ainsi que la concurrence mondiale, qui ont pesé sur la compétitivité de l'économie. La pénurie des disques pour la croissance, les finances publiques et la maîtrise de la dette française, mais aussi pour l'approvisionnement stratégique. Dès lors, dans ce contexte d'incertitude, la France doit favoriser les exportations, augmenter la productivité notamment grâce à l'innovation, maintenir des coûts de production et du travail maîtrisés et faciliter l'accès aux marchés internationaux par le biais d'accord et d'actions de mise en avant des entreprises françaises. Elle doit également renforcer son développement industriel dans les secteurs stratégiques pour disposer en toutes circonstances de ces technologies.

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp economie (1) (Épreuve commune/epreuves écrites)	14	15	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Une introduction assez longue, sérieuse et bien construite qui permet un travail de problématisation efficace et débouche sur un plan solide. Le I constitue une analyse bien documentée de la situation française dans le commerce international et de ses conséquences. On note de bonnes références économiques et une clarté de l'argumentation. Le II est intéressant avec des propositions concrètes dont les avantages et inconvénients sont mis en balance (protectionnisme). Le travail cible ensuite dans une sous-partie dédiée des leviers particulièrement pertinents pour les collectivités territoriales (commande publique, circuits court). La conclusion est une très bonne synthèse du travail qu'aurait renforcé une ouverture plus originale. La forme est très correcte, attention à aérer suffisamment la présentation de la copie. Le travail est tout à fait satisfaisant dans l'ensemble.

Correction 2 :

Appréciation : Une présentation claire et structurée. Un effort notable pour intégrer des analyses théoriques mais également pour identifier le rôle des CT dans les actions à mener.

Harmonisation :

Appréciation :

Selon l'INSEE, en 2023, l'économie française est marquée par un solde commercial déficitaire fortement lié aux biens (-100 milliards d'euros), malgré les performances du secteur des services (+50 milliards d'euros). Le pays demeure donc celui accusant la balance commerciale la plus déficitaire de la zone euro, correspondant à l'écart entre les marchandises et les biens exportés et importés.

Cette situation macroéconomique caractérise l'économie française depuis le début des années 2000 et fait peser un certain nombre de contraintes sur le pays qui dépend, dans certains domaines, de ses partenaires commerciaux dans le commerce international. En effet, aujourd'hui, les agents économiques français s'inscrivent dans le cadre d'échanges s'opérant à l'échelle mondiale dont la nature dépend des différences absolues de productivité (A. Smith), des différences relatives de productivité (Ricardo) ou encore des dotations relatives des facteurs de production (modèle HOS). Plus encore, le commerce intra-branche se développe, en égard aux stratégies de différenciation (concept de concurrence monopolistique de Chamberlain, 1933). La dépendance aux importations et la faiblesse des exportations de l'économie française l'exposent à des risques de pénurie et d'inflation à court terme et à une contraction de la croissance potentielle à moyen terme. Pourtant, certains secteurs économiques français prospèrent dans le modèle actuel du commerce international, qui, lui-même, est amené à se transformer à l'aune de la crise écologique et de la révolution numérique. Le commerce extérieur exerce dans le contexte post-covid des effets significatifs sur l'économie française au moment où les perspectives macroéconomiques sont ternes (inflation à 3,1% ; taux d'intérêt à 4,1% ; chômage à 7,5% et surtout croissance quasi-nulle).

Dès lors, comment expliquer et répondre aux effets du commerce extérieur sur l'économie française dans un contexte économique dégradé ?

D'une part, l'économie française, bien insérée dans les chaînes de valeur mondiales, accuse toutefois un déficit de sa balance commerciale qui fragilise sa souveraineté économique et stratégique dans un contexte de retour au protectionnisme (I). D'autre part, à l'heure des transitions écologique et numérique, les pouvoirs publics doivent soutenir les productions les plus prometteuses et cruciales pour l'indépendance économique française afin de répondre à la demande interne et aux marchés internationaux. Cette action qui promeut les exportations doit cependant être accompagnée de mesures de priorisation des produits et services locaux dans les secteurs le permettant pour réduire en parallèle le recours aux importations (II).

*

*

*

L'économie française, bien insérée dans le commerce international, accuse toutefois un déficit de sa balance commerciale, qui s'explique par des causes structurelles et conjoncturelles (IA).

Le déficit de la balance commerciale française est étroitement lié à la structure de l'économie nationale (1).

L'économie française se démarque par une forte demande intérieure, un grand nombre de TPE/PME et de firmes multinationales exportatrices. Le tissu productif français manque d'entreprises de taille moyenne qui ont la capacité d'exporter leur production, comme peuvent le faire les entreprises du Mittelstand allemand par exemple. Cette situation est liée à la forte désindustrialisation qui touche la France depuis les années 1990 dont les sources proviennent de délocalisations (CAE, 2014, "Pas d'industrie, pas d'avenir") mais surtout de gains de productivité limités (Trésor éco, 2016). L'industrie ne représente aujourd'hui que 13,96%.

de la valeur ajoutée dans le PIB (Rapport d'information Allisio, 2023). La compétitivité-prix et hors-prix des biens de l'économie française est relativement faible (CAT, 2015), ce qui accentue la chute de la production industrielle.

La forte demande intérieure française limite mécaniquement la propension des entreprises nationales à exporter, puisqu'elles trouvent leurs consommateurs sur le territoire et demeurent pour la majorité de petite taille. Cette caractéristique de l'économie française entraîne des effets ambivalents : si le rapprochement entre lieu de production et lieu de consommation permet aux entreprises d'optimiser leur potentiel marchand (Harris, 1954) et de réduire leurs coûts de transport (Samuelson), les exportations demeurent limitées, entretenant le déficit commercial.

L'ensemble de ces causes structurelles expliquent la faiblesse des exportations françaises. Il faut toutefois noter que certaines catégories de biens comme le luxe, l'aéronautique, les transports publics permettent à la France d'exporter. En ce qui concerne les importations, l'avance prise par l'Asie, particulièrement dans le domaine des NTIC, entraîne une dépendance commerciale française à leur égard, liée à une compétitivité-prix difficilement battable (coût de la main-d'œuvre) et des technologies de pointe développées.

Des causes conjoncturelles renforcent le déficit de la balance commerciale française (2).

En premier lieu, le contexte post-covid marqué par une forte inflation (6 à 8% au plus haut de la crise) a amené les banques centrales à relever leurs taux d'intérêts directeurs, freinant l'activité économique (Trésor éco 2024 sur la politique monétaire de la FED et de la BCE). La croissance et l'investissement des entreprises se réduisant, les exportations n'ont pas été encouragées. Du côté de la demande, la forte inflation a pu amener les consommateurs à se diriger vers les marchandises à la meilleure compétitivité-prix, souvent produits à l'étranger. Le secteur agricole, dont le financement soulève des crispations (CAT, 2015), a souffert de cette situation.

Ensuite, la hausse des prix de l'énergie a creusé le déficit commercial en valeur et démonté la faiblesse des chaînes d'approvisionnement de l'économie française (CAT, 2020), toutefois moins vulnérables que celles de ses voisins. La tension géopolitique liée à la guerre en Ukraine et désormais au conflit israélo-palestinien limite les échanges dans

le commerce international. Dès 1962, Nostow a pu démontrer l'importance de la stabilité géopolitique pour assurer le bon fonctionnement du marché.

Enfin, des causes conjoncturelles monétaires expliquent le creusement de la balance commerciale française. D'une part, la hausse des taux d'intérêt incite les investisseurs à placer leur argent plutôt qu'à l'investir directement dans l'économie. Les taux obligataires semblent remonter. D'autre part, la dépréciation de l'euro face au dollar dégrade les termes de l'échange.

Les contraintes du commerce extérieur pèsent donc sur l'économie française en fragilisant sa souveraineté industrielle, énergétique et agricole, dans un contexte de retour au protectionnisme (IB).

Un déséquilibre entre les exportations et les importations de nature à rendre le solde commercial négatif fait peser des risques sur l'économie française (1).

Si la prégnance d'une balance commerciale déficitaire n'est pas toujours par nature synonyme d'un problème économique (S. Guillou, 2023), elle peut témoigner d'une inadéquation entre l'offre nationale et la demande internationale. En ce sens, il s'agit d'une donnée macroéconomique intéressante pour observer la capacité du tissu productif à répondre aux nouvelles demandes des marchés. Dans le cas français, il s'agit de conquérir de nouveaux parts de marché dans des secteurs à forte intensité technologique, ou, comme le montre Guilli dans son article les territoires de l'innovation ne sont pas ceux qu'on voit (2015) dans les domaines où la croissance provient d'innovations de marché. C'est notamment le cas de l'économie numérique où les stratégies concurrentielles tendent à se concentrer sur l'acquisition d'une position hégémonique, reprenant les fondements de Michael Porter.

Au-delà des risques à court terme d'une balance commerciale déficitaire persistante, des risques d'augmentation du chômage voire de crise économique sont amenés par cette situation. Une déconnexion de l'offre avec la demande internationale peut menacer la prospérité économique française.

Le contexte actuel de retour au protectionnisme dans le commerce international exacerbe les contraintes qui s'exercent sur l'économie française (2).

Selon la publication L'économie mondiale 2024 du CEPII, l'heure est à la montée des mesures protectionnistes dans le commerce mondial dans un contexte de tensions géopolitiques intenses. En effet, les grands puissances exportatrices tendent à favoriser leurs propres productions dans leurs marchés intérieurs. Par exemple, aux États-Unis, l'Inflation Reduction Act relève les taxes sur les produits importés, particulièrement depuis la Chine. De son côté, cette dernière subventionne massivement ses productions, notamment dans les secteurs des NTIC et de l'automobile. Dès 2019, un rapport de l'IGF avait alerté sur les risques de la concurrence internationale "déloyale" en posant la contradiction entre des règles européennes de stricte concurrence libre et non-faussée et le développement d'importations extra-européennes non-soumises à ces exigences.

L'essor du protectionnisme chez nos partenaires commerciaux semble requérir une réaction française afin de limiter les pertes économiques potentielles et éviter des "représailles entre pays" (A. Smith, La Richesse des nations). Il n'en reste pas moins que le protectionnisme peut être contourné, notamment par la mobilité des facteurs de production (Mundell, 1957).

Ainsi, l'économie française est marquée par un déficit de sa balance commerciale, dû à des causes structurelles comme conjoncturelles. Cette situation fait peser un certain nombre de risques à court et moyen terme sur l'économie nationale. Dans ce contexte, une intervention publique semble nécessaire dans l'optique de surmonter les contraintes du commerce extérieur.

À l'heure des transitions écologique et numérique, les pouvoirs publics doivent soutenir les productions les plus prometteuses et stratégiques de façon à répondre à la demande intérieure et aux marchés internationaux (IIA).

La Team France Export accompagne ainsi les entreprises exportatrices.

À l'échelle nationale, des politiques économiques favorisant la réindustrialisation semblent souhaitables, dans des secteurs d'avenir (1).

La crise climatique et la révolution numérique sont amenées à bouleverser les marchés (respectivement, CAT 2022 et CAT 2020). Cette situation d'incertitude économique, dans laquelle les agents économiques préfèrent épargner (McCarney, 2015), doit être appréhendée comme une opportunité par les pouvoirs publics afin de guider le pays vers une réindustrialisation ciblée. Certains secteurs perdus comme l'industrie textile semblent difficilement soutenables, le risque d'effet d'aubaine étant élevé. D'autres secteurs comme ceux de l'énergie, des semi-conducteurs, de l'agriculture ou encore de la santé pourraient faire l'objet d'investissements publics favorables à la croissance, en agissant sur la qualité des infrastructures (Banno, 1991), des institutions (D. North) ou encore en simplifiant le système juridique (La Porta, 2007)*. L'accès au financement est également central afin de permettre aux entreprises d'investir en R&D (Carre, Dubois, Malinvaud, 1973). À ce titre, l'État s'est engagé avec le plan de relance France 2030 à hauteur de 50 milliards d'euros.

Par leur action économique, les collectivités territoriales participent à l'amélioration des conditions de production. L'investissement public local représente 2 à 3% du PIB, 60% de l'investissement public civil, et contribue à la promotion de projets pouvant déboucher sur des exportations (IGF, 2024, l'investissement des collectivités territoriales). Si le rôle de la région, chef de file en matière économique, est central, le développement de conventions avec les intercommunalités permettrait d'animer les politiques de réindustrialisation à l'échelle du bassin de vie (Publication Pour un commerce durable d'Intercommunalités de France, 2023). L'État guide

ces politiques qui gagneraient à être territorialisées. Par exemple, le programme "territoires d'industrie" doté de 450 millions d'euros soutient des projets de développement économique local dont les retombées pourraient dépasser le commerce national et contribuer aux exportations.

Toutefois, les défis de l'écologie et de la révolution numérique impliquent de mener ^{aussi} l'intervention publique de soutien aux industries prometteuses et stratégiques à l'échelle internationale (?).

Les défis posés par la crise climatique (Rapport Meadows 1972, Rapport Stern 2006) dépassent le cadre national, tout comme ceux de la révolution numérique (Rapport OCDE 2013 Vers le numérique). Dans ce contexte, il semble nécessaire de constituer des "géants européens" afin de peser dans le commerce international. C'est ce que proposent Blanchard et Turrle dans Les grands défis économiques en 2021. Les pouvoirs publics ont déjà lancé des mesures, telles que le plan EV Next Generation ou encore le programme Horizon Europe pour soutenir l'industrie et la recherche européennes. Le marché unique européen, qui protège déjà la France puisque ses principaux partenaires commerciaux y appartiennent, est un puissant vecteur pour lever les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur l'économie en raison du commerce mondialisé (France Stratégie, 2024, Le marché unique européen).

Le protectionnisme semble s'imposer comme une des solutions aux problèmes rencontrés par la France dans le commerce international aujourd'hui, mais il doit être utilisé à l'échelle européenne pour être efficace (risque d'effet d'éviction). C'est tout le sens du mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières qui vise à périaliser les importations de biens en provenance de pays dans lesquels les règles de production respectueuses de l'environnement en vigueur dans l'Union européenne ne sont pas respectées. Le manque d'ampleur du dispositif constitue sa principale faiblesse puisqu'il ne concerne qu'une liste limitée de biens (acier, ...). La mise en œuvre du protectionnisme devrait être nuancée, ou tout au moins accompagnée afin de prévenir ses effets sur les agents économiques les plus pauvres (Furman, 2017). Concrètement, il s'agirait d'accompagner les entreprises ciblées dans leur développement par une facilitation de l'accès au crédit, voire des subventions directes, compatibles avec le droit de l'Union. Ce protectionnisme éducatif (Hamilton, Rapport sur les manufactures) a fait ses

preuves historiques. La courbe de Knigman montre comment l'avantage procuré à l'entreprise lui permet de prospérer et des travaux de Nathan Lane dans les années 60 et 70 en Grèce du Sud permettent d'estimer le gain de croissance par rapport aux entreprises non subventionnées à +80%.

Enfin, les collectivités territoriales peuvent également agir en faveur des exportations, et des liens économiques avec nos partenaires, notamment par la coopération décentralisée. Par exemple, en 2022, la région Auvergne-Rhône-Alpes a conclu un accord de coopération avec la préfecture d'Aichi au Japon pour favoriser les échanges de technologie entre les entreprises industrielles.

En parallèle, pour les biens et les services dont la production française est possible, une façon de surmonter les contraintes du commerce extérieur réside dans la priorisation des produits locaux, dans le respect du droit (IIB).

La priorisation des produits français dans la commande publique semble souhaitable mais nécessite un travail important pour respecter le droit de la concurrence (1).

Face aux contraintes du commerce extérieur, il est possible de favoriser la correspondance entre offre et demande française dans certains secteurs. Selon le CITE dans une note de 2015, la commande publique représente 15% du PIB. Ce levier pourrait être davantage mobilisé pour soutenir les entreprises françaises. Toutefois, le droit de l'Union interdit la discrimination sur les appels d'offre pour de raisons géographiques. Deux réponses sont possibles. D'une part, le contournement des règles est à l'œuvre, notamment depuis les lois EGATIM I et II qui introduisent des critères de fraîcheur des produits ou encore d'impact environnemental. D'autre part, le développement d'une réflexion française et européenne sur la souveraineté économique par la commande publique pourrait être favorisé. A moyen terme, l'adoption d'une loi d'orientation pourrait permettre de guider les comportements de l'ensemble des pouvoirs publics de façon coordonnée. Des négociations sont sans doute à prévoir à l'échelle des institutions de l'Union. Il faut ici rappeler que "prioriser" les produits français est un objectif et ne saurait devenir une règle intangible aux évolutions du marché.

La promotion des circuits courts et de l'économie sociale et solidaire permet à la fois d'assurer la prospérité économique et de respecter l'environnement, ce que ne permet aujourd'hui pas le commerce international.

Les pouvoirs publics pourraient miser de façon plus importante sur l'ESS dans la continuité de la loi de 2014. Ce mode de production, s'il ne permet pas de répondre à tous les besoins, apparaît comme une des solutions afin de réduire la dépendance de l'économie française aux exportations. À moyen terme, les entreprises devront toutes moduler leur modèle de production en respectant l'environnement. Il semble donc déjà utile de soutenir ce secteur de l'économie française. Pour cela, deux échelles d'action sont possibles.

D'une part, l'État pourrait renforcer ses appels d'offre ESS et surtout développer son accompagnement en ingénierie pour permettre aux plus petites structures de candidater. En effet, elles font face à la complexité des dispositifs et demeurent pourtant une source de production potentielle importante. En effet, selon Intercommunalité, de France en 2023 dans sa publication Pour un commerce durable, 62% des communes françaises n'ont plus de commerce contre 25% en 1990. L'ESS peut ici être un moyen de redynamiser l'économie sur le territoire et de réduire la dépendance aux importations en favorisant les produits locaux. En novembre 2023, à l'occasion du mois de l'ESS, Régions de France a réuni une dizaine d'initiatives favorables à la croissance durable, comme l'Impact Store lancée par la région Occitanie.

*

*

*

2. / 1a.

En somme, l'économie française est marquée par un déficit de sa balance commerciale, majoritairement lié à l'insuffisance de ses exportations de biens et à la prépondérance des importations de marchandise. Si des causes structurelles, liées à la forte demande intérieure, à la désindustrialisation et à la composition du tissu industriel français expliquent cette situation, une conjoncture défavorable exacerbe la dégradation du solde commercial. En effet, de la dépréciation de l'euro à la hausse des coûts de l'énergie, la balance commerciale a vu son déficit augmenter en valeur ces dernières années. Dans ce contexte, la souveraineté industrielle, énergétique et agricole française apparaît menacée, d'autant plus à l'heure des bouleversements induits par la crise environnementale et la révolution numérique. Les pouvoirs publics doivent intervenir afin de soutenir des industries stratégiques de façon ciblée, alors que la contrainte budgétaire est prégnante. Pour cela, une double politique pourrait être menée, consistant à accompagner les entreprises exportatrices d'une part et à limiter le recours aux importations d'autre part, par une préférence donnée aux produits et services français. Dans ce cadre, l'action des collectivités territoriales apparaît centrale, tant pour développer des conditions socio-économiques favorables à la production que pour solliciter directement, par la commande publique, les entreprises du territoire.